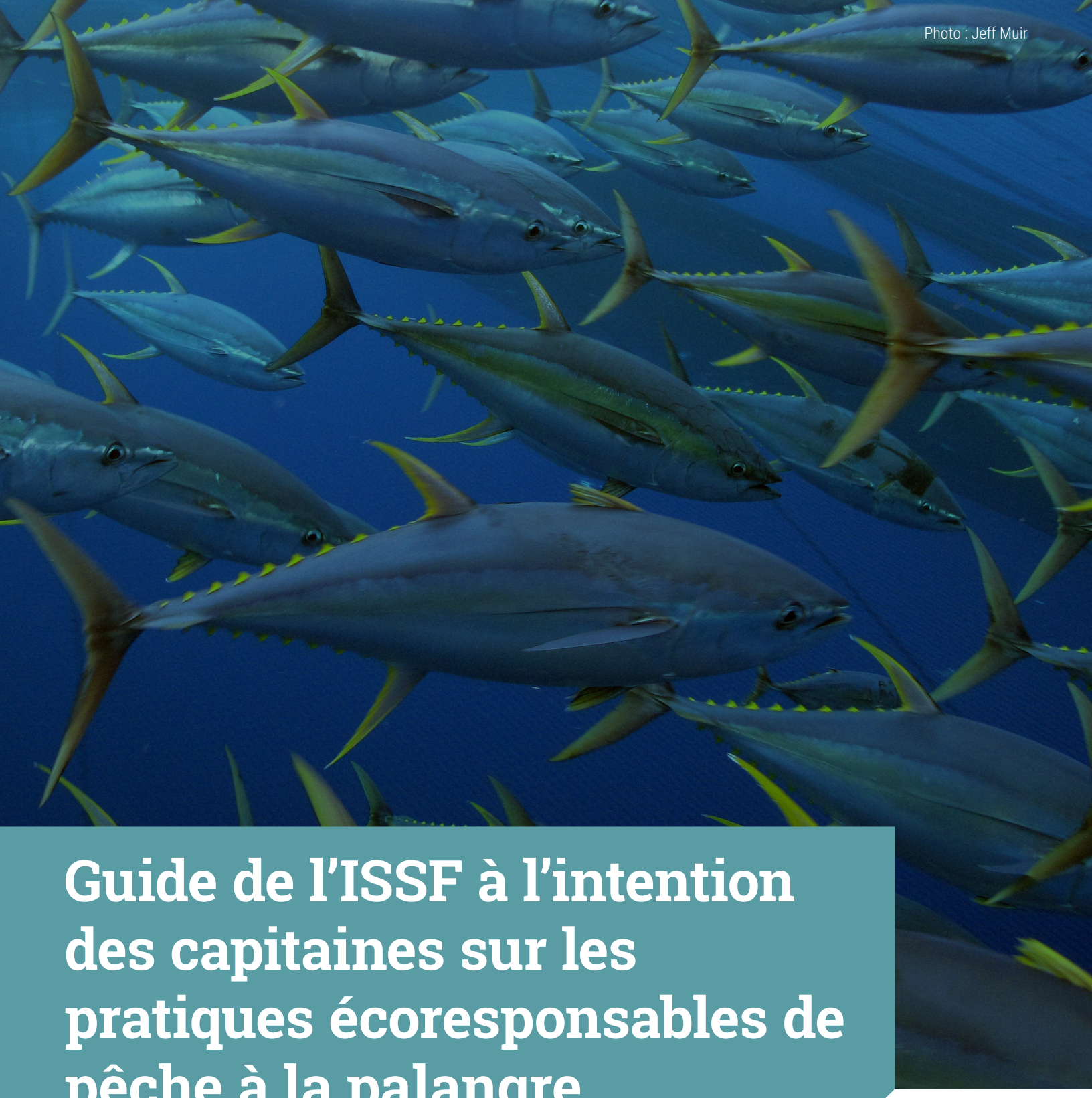


Photo : Jeff Muir

Guide de l'ISSF à l'intention des capitaines sur les pratiques écoresponsables de pêche à la palangre

Troisième édition | Juillet 2023

Une publication de l'International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)
iss-foundation.org | info@iss-foundation.org

ISSF INTERNATIONAL SEAFOOD SUSTAINABILITY FOUNDATION

Table des matières

Chapitre 1. Pratiques écoresponsables de pêche du thon à la palangre — 3

Introduction 3

Approches de l'ISSF pour une exploitation durable des ressources en thon 3

Activités de l'ISSF 6

Registre de navires proactif de l'ISSF 9

Entreprises partenaires de l'ISSF 12

Mesures de conservation 12

Chapitre 2. Pratiques exemplaires de réduction et de manipulation des prises accessoires — 14

Introduction 14

1. Tortues de mer 15

2. Oiseaux marins 34

3. Requins 57

Chapitre 3. Gestion des pêches — 72

Introduction 72

Organisations internationales et instruments 72

Commission interaméricaine sur le thon tropical (CIATT) 75

Commission des pêches du Pacifique central et occidental (CPPCO) 75

Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) 76

Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) 77

Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCTRS) 77

Informations supplémentaires sur la collecte d'informations et la conformité 78

Conclusion 79

Formulaire de commentaires 80

Remerciements et citations — 81

Chapitre 1. **Pratiques écoresponsables de pêche du thon à la palangre**

INTRODUCTION

Bienvenue dans le guide de l'ISSF sur les pratiques écoresponsables de pêche du thon à la palangre. Notre but est de vous faire connaître les plus récentes pratiques écoresponsables, les obligations de déclaration en vigueur et les autres exigences des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), ainsi que de vous informer sur les mesures de conservation préconisées par l'ISSF pour la gestion des ressources en thon et de l'environnement marin en général.

À propos de l'ISSF

L'International Seafood Sustainability Foundation (ISSF) est une coalition mondiale d'entreprises de produits de la mer, d'experts de la pêche, d'organisations scientifiques et environnementales et d'armateurs qui fait la promotion d'initiatives scientifiques de conservation à long terme des ressources thonières, de gestion des DCP, de réduction des prises accessoires, de santé de l'écosystème marin, de gestion des capacités et de prévention de la pêche illégale. L'objectif ultime de l'ISSF est d'aider l'industrie mondiale de pêche au thon à respecter les normes de certification du Marine Stewardship Council.

OBJECTIFS DE CE CHAPITRE

1. **Présenter la mission et l'approche de l'ISSF**
2. **Présenter des exemples d'activités et de mesures de sensibilisation de l'ISSF**
3. **Fournir des informations sur les entreprises partenaires de l'ISSF**

APPROCHES DE L'ISSF POUR UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES EN THON

L'ISSF est une organisation scientifique vouée à l'amélioration continue de l'exploitation durable des ressources thonières dans le monde grâce aux moyens suivants :

- Progression des connaissances scientifiques sur la pêche au thon
- Mise en œuvre d'améliorations directes des méthodes industrielles

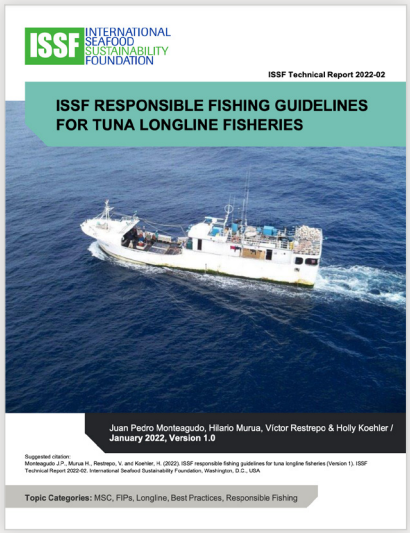
L'ISSF a pour mission de mettre en œuvre et de promouvoir des initiatives scientifiques d'amélioration continue de l'exploitation durable des ressources de thonidés à l'échelle mondiale et de la santé des écosystèmes dont elles font partie.

- Proposition d'orientations et d'outils scientifiques
- Actions de collaboration et de sensibilisation auprès des ORGP
- Partenariats avec des organisations solidaires et des experts

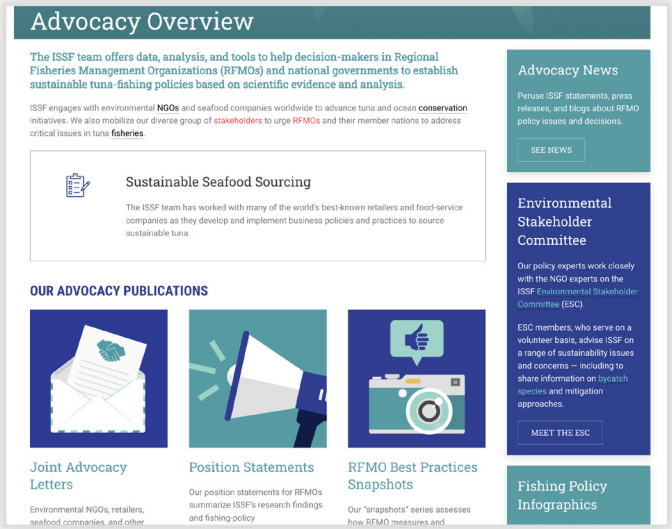
Il convient également de souligner que :

- Les actions de sensibilisation de l'ISSF auprès des ORGP sont basées sur les plus récentes connaissances scientifiques.
- Parallèlement, l'ISSF travaille en permanence à l'amélioration des connaissances scientifiques.
- Nos efforts ont pour but de faire adopter et mettre en œuvre par les ORGP et l'industrie de la pêche des mesures de gestion fondées sur les plus récentes connaissances scientifiques.
- Nous avons conscience qu'une gestion globale et durable nécessite des efforts incessants d'amélioration.

Illustration 1.1



Rapport technique 2022-02 de l'ISSF – Lignes directrices pour une pêche écoresponsable du thon à la palangre



[Page Web de présentation de nos efforts de sensibilisation et de promotion]



Images de recherches en mer menées par l'ISSF pour améliorer les méthodes de pêche

Photo : Gala Moreno



Durant un atelier pour capitaines, exercices de retrait d'hameçons sur un morceau de viande à l'aide de différents déshameçonneurs.



Atelier de formation pour équipages de palangriers afin d'augmenter le taux de survie après la remise à l'eau des tortues de mer capturées accidentellement.

ACTIVITÉS DE L'ISSF

L'ISSF organise des activités de sensibilisation et de promotion, finance des recherches de grande envergure sur la réduction des prises accessoires (capture involontaire d'espèces non ciblées) et coordonne des actions directes sur les marchés via ses entreprises partenaires.

Illustration 1.2



Scientifique parrainé par l'ISSF observant le comportement des poissons durant une expédition de recherche sur les prises accessoires dans l'océan Indien.

Photo : Fabien Forget



Scientifique parrainé par l'ISSF installant une balise sur un thon durant une expédition de recherche sur les prises accessoires dans le Pacifique occidental.



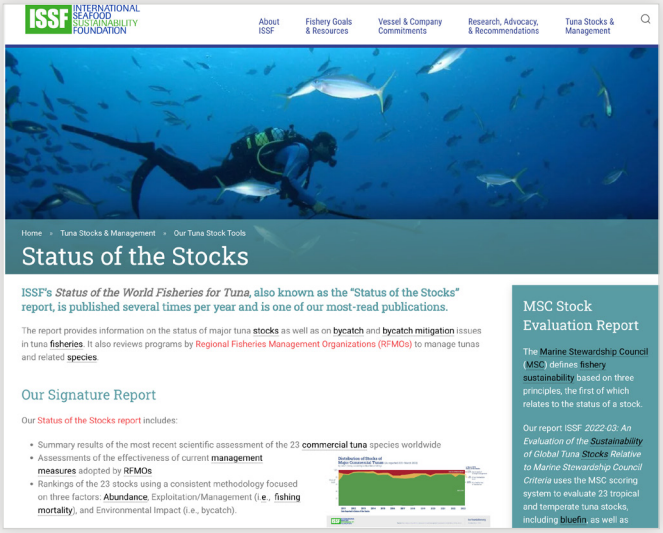
Ateliers de formation de l'ISSF durant lesquels des pêcheurs et des scientifiques échangent des idées pour une utilisation des sennes coulissantes et des palangres plus respectueuse de l'environnement.



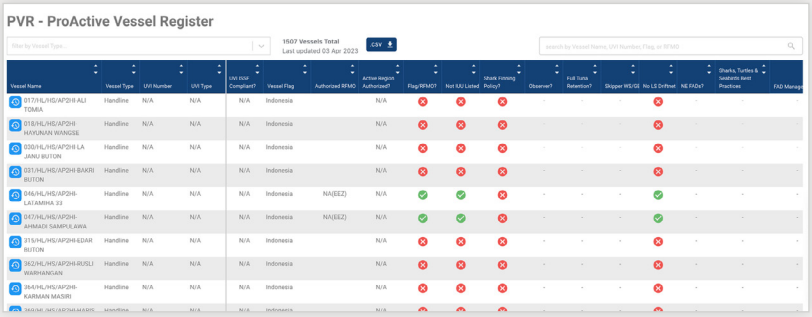
Promotion de pratiques scientifiques de gestion et de conservation des stocks de thon et de leur écosystème lors des réunions des ORGP thonières.



Organisation de symposiums réunissant des scientifiques et des gestionnaires de pêche pouvant ainsi échanger des informations sur les techniques de pêche et sur les prises accessoires.



Publication d'un rapport régulièrement mis à jour sur l'état des stocks, contenant des informations sur l'abondance, la mortalité et les problèmes de prises accessoires associées aux principaux stocks de thon.



Collaboration avec l'industrie du thon pour encourager les thoniers à adopter des pratiques de pêche efficaces, à l'aide du registre de navires proactif (RNP).

REGISTRE DE NAVIRES PROACTIF DE L'ISSF

Le registre de navires proactif (RNP) fait partie des listes publiques de navires établies par l'ISSF pour favoriser la transparence dans l'industrie de la pêche au thon. Cette liste met en relation des pêcheurs et des entreprises de produits de la mer écoresponsables. Les navires de pêche peuvent s'inscrire au RNP pour montrer qu'ils appliquent des pratiques écoresponsables de pêche au thon.

Le RNP enregistre des informations détaillées sur les navires, notamment sur certaines activités de pêche. Une entreprise indépendante d'audit (MRAG Americas) vérifie tous les navires qui rejoignent le RNP.

Les capitaines des palangriers et des senneurs inscrits au RNP doivent également participer à l'une des activités suivantes :

1. Atelier de formation en personne ou en ligne organisé par l'ISSF sur les pratiques de réduction des prises accessoires ;
2. Atelier de formation organisé dans le cadre d'un projet d'amélioration de la pêche au thon, dirigé par un formateur spécialement agréé par l'ISSF ;
3. Visionnement en ligne d'une vidéo de formation de l'ISSF ;
4. Lire le manuel de l'ISSF pour capitaines s'appliquant au type de pêche pratiqué, lequel contient des informations sur la réduction des prises accessoires et la manipulation des captures, sur les exigences des ORGP ainsi que sur divers autres renseignements utiles d'exploitation durable des ressources halieutiques. Les guides pour capitaines peuvent être lus en ligne et téléchargés sur issfguidebooks.org

Si vous êtes affecté à un palangrier inscrit au RNP, le site Web suivant affichera les actions que le navire s'est engagé à entreprendre dans le cadre de son adhésion au RNP : www.iss-foundation.org/vessel-and-company-commitments/proactive-vessel-register/proactive-vessel-register-pvr/pvr-vessel-list/.

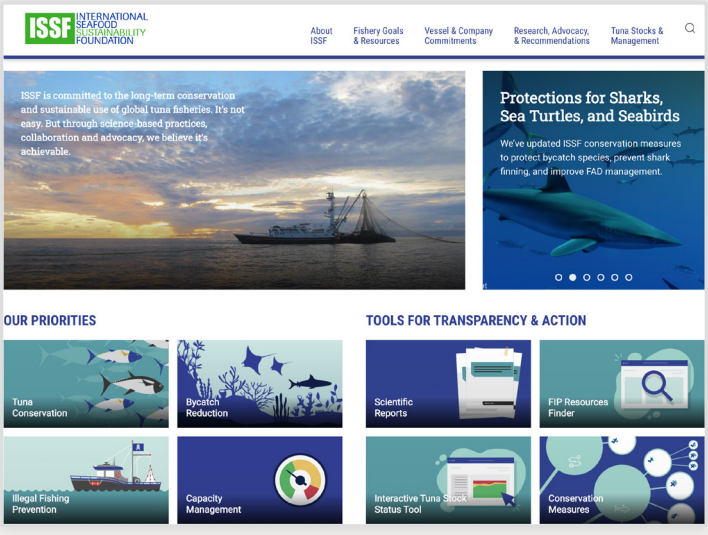
Ces actions, appelées mesures de conservation de l'ISSF, sont décrites dans la section suivante.

Autres listes publiques de navires de l'ISSF

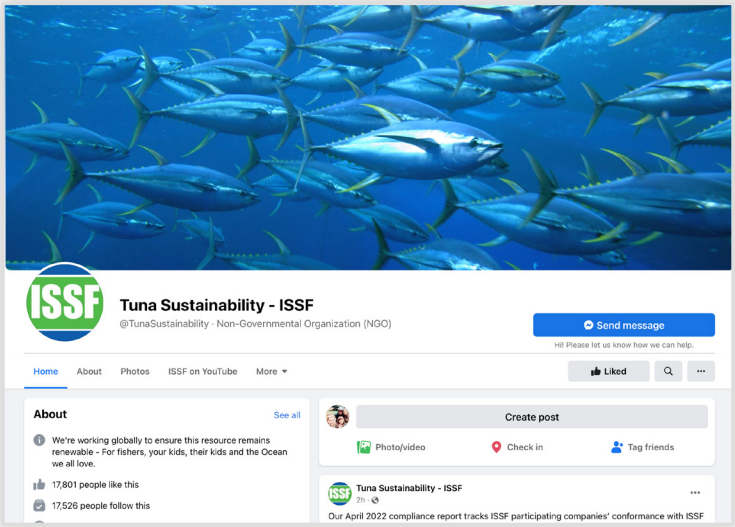
L'ISSF publie d'autres listes publiques de navires :

- **Navires participant à d'autres initiatives de pêche écoresponsable (ou VOSI pour Vessels in Other Sustainability Initiatives) :** La liste VOSI est la seule liste publique de thoniers participant à un projet d'amélioration de la pêche ou pêchant dans un cadre reconnu par le MSC. D'autres efforts volontaires des navires de pêche sont également affichés, comme l'utilisation de systèmes de monitoring électronique (SME) conformes aux normes minimales. Cette liste est un outil d'approvisionnement en thon apprécié des entreprises de produits de la mer.
- **Numéros thoniers de l'OMI et autres IUN (OMI/IUN) :** Cette liste exhaustive répertorie les thoniers portant un numéro de l'Organisation maritime internationale (OMI) ou un autre identifiant unique de navire (IUN). Les numéros de l'OMI et INU contribuent à réduire les activités de pêche illégales.
- **Registre des grands senneurs (ou LSPSR pour Large-Scale Purse Seine vessels Registry) :** Ce registre répertorie tous les grands senneurs thoniers qui respectent les mesures de conservation de capacité de l'ISSF. Cette synthèse de la flotte de grands senneurs contribue aux efforts déployés par l'ISSF et les ORGP pour prévenir la surpêche.

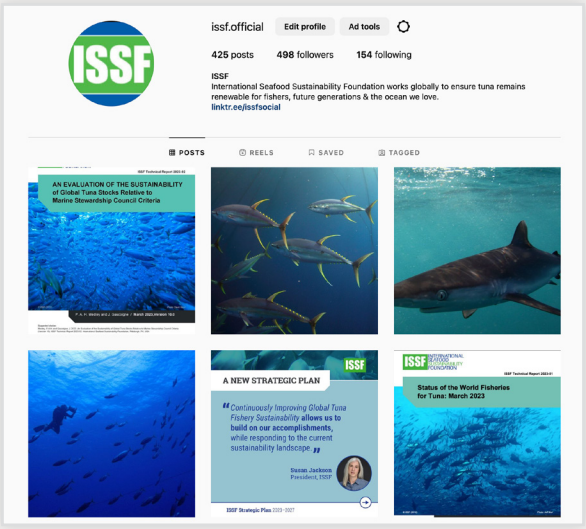
Illustration 1.3



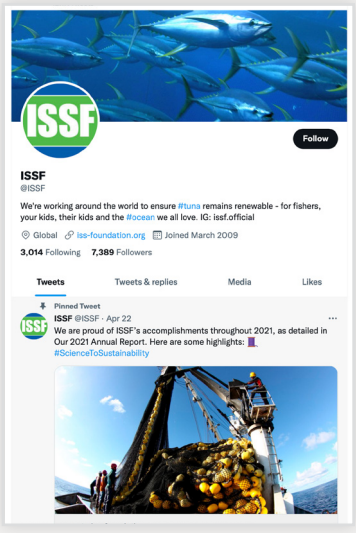
Site Web de l'ISSF : iss-foundation.org



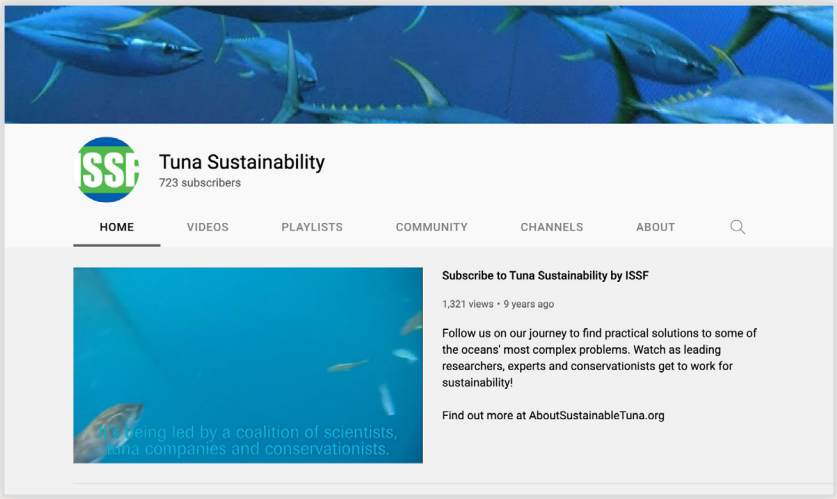
Page Facebook de l'ISSF :
facebook.com/TunaSustainability



Page Instagram de l'ISSF :
instagram.com/issf.official



Page de l'ISSF sur X :
X.com/issf



Page YouTube de l'ISSF : youtube.com/user/TunaSustainability

ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'ISSF

Les entreprises partenaires de l'ISSF sont des entreprises de transformation du thon et des négociants (principalement des acheteurs de thon brut à des fins de transformation ou de produits finis de thon pour la revente) également membres et membres associés de l'ISSA (International Seafood Sustainability Association).

Les entreprises partenaires peuvent acheter du thon uniquement de navires (et entreprises propriétaires de navires) respectant les mesures de conservation de l'ISSF.

MESURES DE CONSERVATION

Pour être conformes, **tous les navires du RNP** doivent :

- Figurer sur aucune liste de pêche illégale, non déclarée ou non réglementée (INN)
- Avoir un numéro de l'OMI (s'ils respectent les exigences minimales de l'OMI)
- Avoir une politique d'entreprise interdisant le prélèvement des ailerons de requins (et fournir la preuve de sa mise en œuvre)
- Ne pas avoir fait l'objet d'un constat de prélèvement d'ailerons depuis au moins 2 ans
- Figurer dans un registre autorisé d'une ORGP, le cas échéant

- Naviguer sous le pavillon d'un pays membre d'une ORGP ou d'un pays non membre collaborateur
- S'abstenir d'utiliser de grands filets pélagiques dérivants

Les palangriers inscrits au RNP doivent également :

- Être dirigés par un capitaine ayant reçu une formation sur les pratiques exemplaires de pêche au thon à la palangre décrites ci-dessus
- Avoir l'obligation de mettre en œuvre (et en fournir la preuve) une politique publique de l'entreprise sur les pratiques exemplaires de pêche à la palangre comprenant :
 (a) l'utilisation d'hameçons circulaires et uniquement de lignes en monofilament (par exemple, l'utilisation d'un bas de ligne est interdite)
 (b) l'utilisation d'appâts faits de poissons entiers
 (c) les pratiques exemplaires de manipulation des requins, des oiseaux de mer et des tortues marines
 (d) aucune utilisation de « lignes à requins » à quelque moment que ce soit

Chapitre 2. **Pratiques exemplaires de réduction et de manipulation des prises accessoires**

INTRODUCTION

Depuis quelques années, les prises accessoires et les rejets en mer sont devenus sujets de controverses, notamment à cause de leurs effets environnementaux réels, particulièrement sur les espèces sensibles, mais aussi à cause de la sensibilisation croissante des consommateurs recherchant maintenant des produits de la mer pêchés dans un cadre responsable. Outre cet intérêt croissant du public acheteur de thon, les ORGP cherchent de plus en plus à adopter une approche « écosystémique » de gestion des pêches, comprenant une réduction de mortalité des espèces non ciblées.

Ce guide destiné aux palangriers thoniers décrit le plus récentes pratiques de pêche écoresponsable et passe en revue les exigences concernant les rapports et les autres obligations imposées aux ORGP en vue d'une gestion durable des ressources en thon et de leur écosystème marin au sens large. Cet ouvrage sera également utile aux palangriers thoniers participant à des projets d'amélioration de la pêche (PAP) en vue d'obtenir un agrément du MSC et aux palangriers déjà agréés par le MSC qui élaborent des plans d'action pour leurs clients visant à mettre en œuvre des stratégies d'exploitation durable qui respectent les exigences des normes en vigueur.

La plupart des pratiques exemplaires et des recommandations présentées dans les sections suivantes concernent les grands navires industriels et semi-industriels ciblant des espèces de thonidés, car les recherches accordent moins d'attention aux petits navires et aux méthodes de pêche artisanale.

OBJECTIFS DE CE CHAPITRE

1. **Fournir des informations de base sur l'identification des espèces les plus préoccupantes,** notamment les tortues, les oiseaux de mer et les requins**.**
2. **Présenter un résumé des meilleures pratiques de réduction des prises accessoires de ces espèces.**
3. **Décrire des techniques appropriées de manipulation et de remise à la mer des prises accessoires**

Réduction et manipulation des prises accessoires sur les palangriers thoniers

Il est bien connu que les palangres capturent une variété de prises non ciblées selon le lieu et la façon dont les lignes sont mises à l'eau. Dans certains cas, la proportion de capture d'espèces non ciblées (ou prises accessoires) est très élevée. Mais il existe des moyens simples et peu coûteux d'éviter la capture d'espèces non ciblées ou indésirables,

ainsi que des techniques respectueuses de remise à l'eau pouvant rendre la pêche à la palangre plus responsable. Des océans sains sont profitables pour tous.

Il convient également de noter que certaines « pratiques exemplaires » visant à réduire les prises accessoires pourraient entraîner des conflits involontaires entre les espèces capturées par les palangres pélagiques. Des améliorations prioritaires devraient être adoptées après un examen minutieux de ces conflits potentiels, sur la base de données bien échantillonnées provenant des diverses flottes de navires. Avant d'utiliser les méthodes ci-dessous, assurez-vous que votre équipage est bien préparé. Vous devez notamment vous assurer que les outils nécessaires sont à portée de main lors de la remontée des lignes et enseigner les techniques appropriées et sécuritaires. L'ISSF a publié sur YouTube plusieurs vidéos sur les techniques de réduction des prises accessoires à l'intention des pêcheurs à la palangre, notamment au sujet des oiseaux de mer et des tortues marines.

1. Tortues de mer

Toutes les tortues de mer sont protégées au niveau international, car ces animaux pouvant vivre longtemps font face à de nombreuses menaces environnementales, incluant la destruction de leurs zones de reproduction, les collisions avec des bateaux, l'ingestion de débris marins et les maladies liées à la pollution des océans, sans oublier les interactions avec les pêcheurs. Les noms les plus courants des tortues de mer sont utilisés dans la section suivante, mais il est possible qu'elles portent aussi d'autres noms selon les océans.

On recense sept espèces de tortues marines. La tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) sont présentes dans les eaux tempérées et tropicales de tous les océans.

Moins répandues, la tortue de Kemp (*Lepdochelys kempi*) et la tortue à dos plat (*Natator depressus*) sont présentes dans le nord-ouest de l'Atlantique et dans les eaux côtières peu profondes de l'Australie, respectivement. Cependant, les cinq espèces suivantes sont couramment rencontrées par les pêcheurs de thon et la tortue de Kemp est plus rarement capturée accidentellement par les palangriers de l'Atlantique.

Identification des tortues de mer

Chaque espèce de tortue de mer possède des caractéristiques propres permettant de l'identifier. Par exemple, les espèces n'ont pas le même nombre d'écailles préfrontales (les petites écailles en paires derrière les narines de la tortue et entre ses yeux). La carapace de la tortue peut aussi avoir un nombre différent de plaques (ou scutelles) ou un motif bien spécifique.



Tortue luth

Les **tortues luth** sont les plus faciles à identifier, car elles sont les seules tortues de mer à ne pas avoir de carapace dure. La carapace est noire avec des points blancs et possède 5 à 7 crêtes dorsales. Elles peuvent atteindre une très grande taille, jusqu'à 1,80 m (6 pieds), et peser jusqu'à 680 kg (1500 lb). Les populations de tortues luth du Pacifique sont les plus menacées d'extinction.



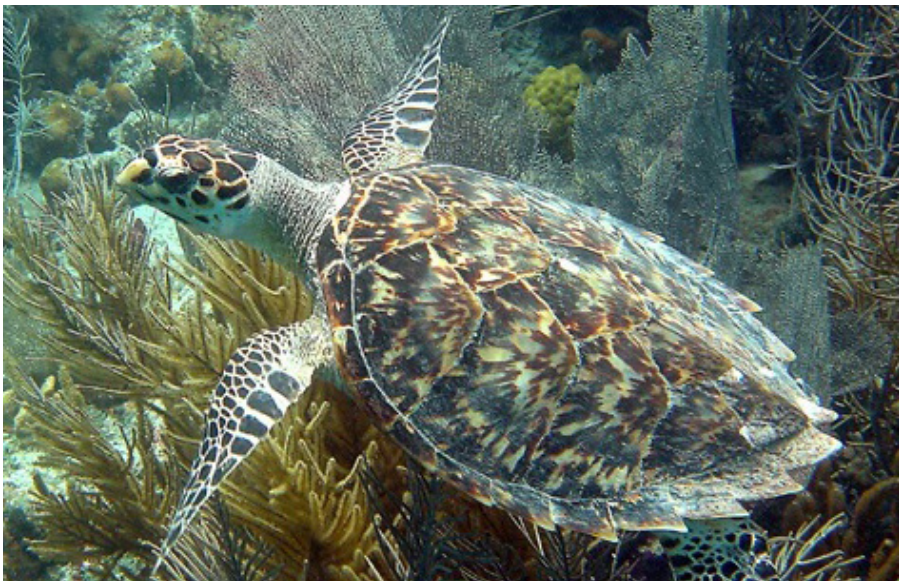
Tortue caouanne
Photo : NOAA

Les **tortues caouannes** ont une tête large et carrée, ainsi que quatre écailles préfontales (deux paires) entre les yeux. Leur carapace possède 5 plaques centrales descendant le long du dos, ainsi que 5 plaques latérales de chaque côté. On les retrouve surtout dans les eaux tempérées (subtropicales).



Tortue olivâtre

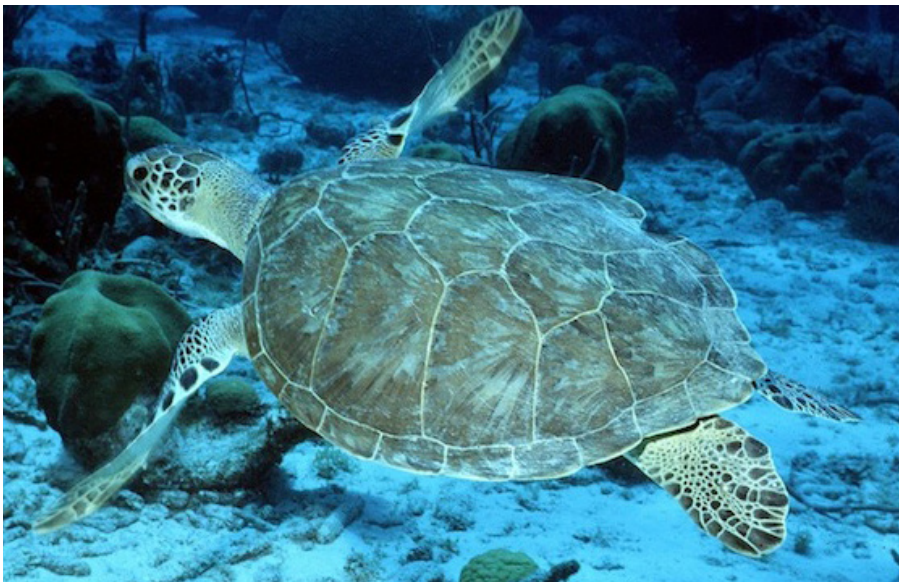
Les **tortues olivâtres** sont les plus petites et parmi les plus fréquemment rencontrées sur les palangres pélagiques et profondes. Leur carapace est olivâtre avec 5 plaques centrales et 5 à 9 paires de plaques latérales (les autres tortues n'en ont jamais plus de 5). Elles sont particulièrement répandues dans les eaux tropicales.



Tortue imbriquée

Photo : Caroline Rogers, USGS

La **tortue imbriquée** est la plus menacée de toutes les espèces de tortues de mer. Elle a un bec pointu comme celui d'un épervier. C'est la seule tortue dont les plaques de sa carapace se chevauchent, comme les bardeaux d'un toit. La carapace possède 5 plaques centrales et 4 paires latérales.



Tortue verte

Photo : Andy Bruckner, NOAA

La **tortue verte de mer** possède seulement deux écailles préfrontales entre les yeux, contrairement aux autres tortues qui en ont 4 ou 5. Malgré son nom, sa carapace ovale et lisse est de plusieurs couleurs (brune et jaune vert chez les plus jeunes, puis vert foncé chez les adultes). Sa carapace possède 4 plaques latérales. Ces tortues sont particulièrement répandues dans les eaux chaudes.



Tortue de Kemp

Photo : Jereme Phillips, USFWS
www.fws.gov/bonsecour/

La **tortue de Kemp** est la plus petite espèce de tortue marine. Elle a une tête triangulaire et un bec légèrement crochu. La carapace de la tortue de Kemp est généralement aussi large que longue et de couleur gris olive. Les nageoires antérieures ont une seule griffe, tandis que les nageoires postérieures peuvent en avoir une ou deux.

Réduction des prises accessoires de tortues

Il existe de nombreuses méthodes de pêche et diverses modifications d'équipement permettant de réduire les interactions des tortues de mer avec les palangres, mais les pratiques suivantes sont réputées pour leur efficacité dans la réduction des prises accessoires de tortues sans nuire aux captures des espèces de thon visées (Gilman et al., 2007 ; FAO, 2009a ; Pacific Islands Regional Office, 2013) :

- Utilisation d'hameçons circulaires larges (18/0 ou plus pour la pêche peu profonde).
- Utilisation de petites espèces de poissons fourrage comme appâts (par exemple, maquereau/opelu/saba/sanma), plutôt que des calmars ou des morceaux de grandes prises accessoires.
- Faire traîner les hameçons en dessous des profondeurs préférées des tortues (> 100 m).
- Utilisation de monofilament pour la ligne principale afin de réduire les enchevêtrements de tortues de mer et faciliter la remise à l'eau des tortues.

Hameçons circulaires

Les grands hameçons circulaires semblent réduire les captures de tortues s'ils sont plus larges à leur point le plus étroit que les hameçons en forme de J, les hameçons à thon et les hameçons teracima, de sorte que les hameçons circulaires ont moins tendance à entrer dans la bouche des tortues.

En outre, les hameçons circulaires sont ronds, avec la pointe tournée perpendiculairement vers l'arrière de la tige et donc moins exposée que sur les hameçons en J ou les hameçons à thon. Ainsi, si une tortue mord un hameçon circulaire, elle risque moins de l'avaler (avec possibilité de déchirer le palais ou la gorge) et il est alors plus facile de retirer l'hameçon.

Les tortues dont l'hameçon n'a pas été avalé ont aussi plus de chances de survie.



De gauche à droite, hameçons circulaires, hameçons en J et hameçons à thon, les trois types d'hameçons les plus courants utilisés dans la pêche pélagique à la palangre.

Autres méthodes de réduction des prises accessoires

Les tortues avalent les calmars autrement que les poissons. Lorsqu'elles trouvent un calmar, elles ont tendance à l'avaler d'une seule bouchée, alors qu'avec un poisson, elles prennent plusieurs bouchées plus petites. C'est pour cela que les hameçons garnis de calmar capturent plus de tortues que ceux garnis de maquereaux ou d'autres poissons, car les tortues ont une meilleure probabilité de manger autour de l'hameçon au lieu de l'avaler.

Si cette option est économiquement possible, la pêche à une profondeur dépassant 100 m constitue un bon moyen d'éviter les

interactions avec les tortues, car elles ont tendance à préférer les eaux moins profondes. Il existe plusieurs moyens de faire descendre les hameçons à une plus grande profondeur :

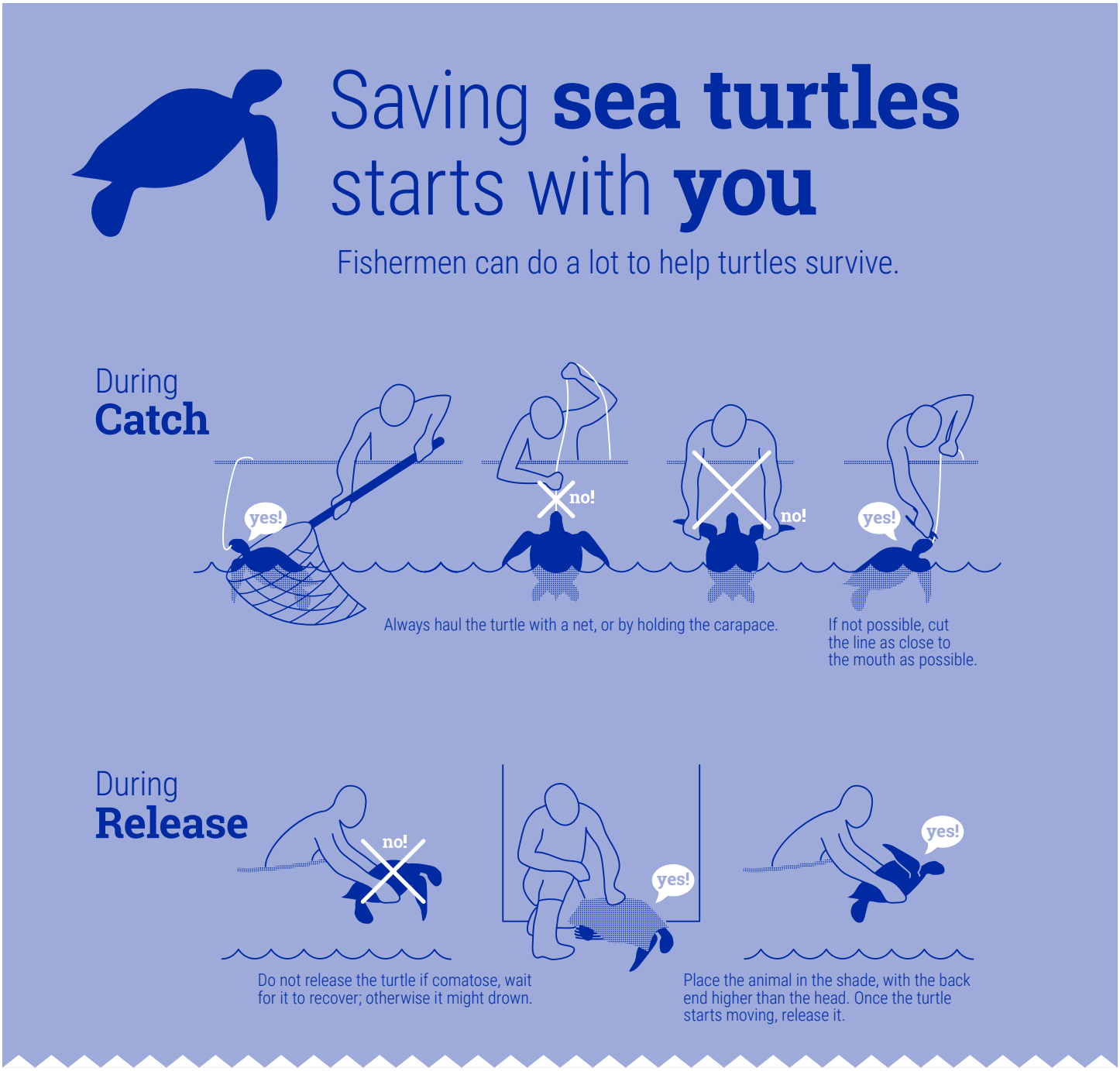
- Utiliser des lignes secondaires plus longues à proximité des bouées car ces lignes ont généralement tendance à moins descendre.
- Laisser un espace vide plus long sur chaque côté des bouées avant d'ajouter des lignes secondaires.
- Augmenter la longueur des lignes de bouées au lieu d'avoir des lignes de bouées courtes et des lignes secondaires plus longues (cette technique peut cependant empêcher les tortues et autres espèces respirant de l'air accrochées aux lignes secondaires d'atteindre la surface pour respirer pendant l'immersion de la palangre, de sorte qu'il est préférable d'avoir des lignes secondaires plus longues que les lignes de bouées pour les hameçons les moins profonds).

Autres méthodes de réduction des prises accessoires de tortues de mer pouvant être utilisées par les palangriers :

- Éviter d'utiliser des bâtons lumineux ou des dispositifs émettant de la lumière sur les palangres.
- La diminution de la durée d'immersion peut réduire les prises accessoires de tortues de mer et les mortalités à bord.

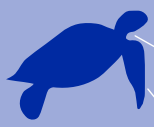
Infographie sur les pratiques exemplaires

Cette infographie disponible en anglais et en espagnol illustre des techniques de prévention des prises accessoires de tortues de mer, de déshameçonnage et de remise à l'eau. Ces informations sont également disponibles sur le site du Pacific Islands Regional Office (2022).



Suite en page suivante

During
Hook Removal



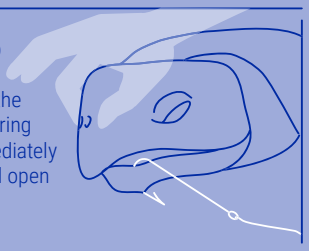
If the hook is in the mouth, always try to remove it.

If the hook is swallowed, do not attempt removal; it will only make injuries worse.

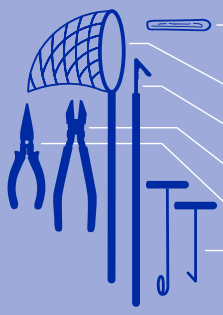
If the hook is external, remove it if easy; leave it if you do not succeed after 2 attempts.

To Open the Mouth

Place your thumb and index finger on both sides of the nostrils (not covering them). This immediately makes the animal open its mouth.

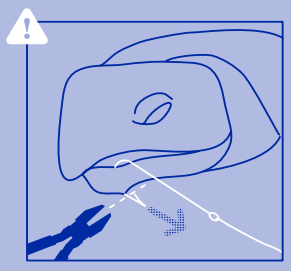


Essential Tools

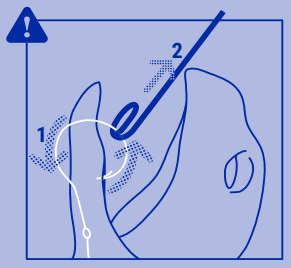


- mouth-gag (such as a piece of wood)
- net
- long-handled line-cutter
- wire-cutter
- pliers to grab the hook
- two type of de-hookers

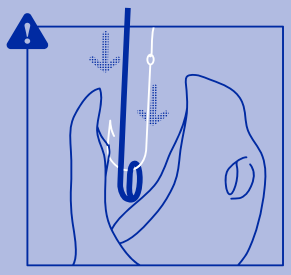
99%
of marine turtles captured by surface longlines are found alive by fishermen*



To reduce injuries: When possible, cut the hook prior to removal.



To remove a Circle hook: Rotate the hook, then pull out with the angle of the skin.

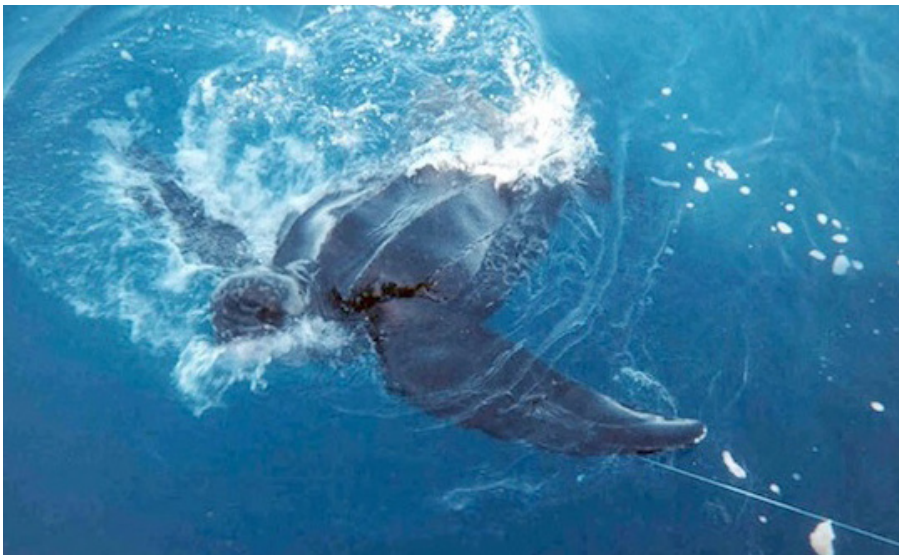


To remove a J hook: Push or Pull downward.

To learn more about sea turtle handling and hook removal, watch: https://www.youtube.com/watch?v=diRa7wAxW0Y

*Andraka, S., Mug, M., Hall, M., Pons, M., Pacheco, L., Parrales, M., Rendón, L., Parga,M.L., Mituhasi, T., Segura, A., Ortega, D., Villagrán, E., Pérez, S., de Paz, C., Siu, S.,Gadea, V., Caicedo, J., Zapata, L.A., Martínez, J., Guerrero, P., Valqui, M., Voguel, N.,2013. Circle hooks: developing better fishing practices in the artisanal longlinefisheries in the Eastern Pacific Ocean. Biol. Conserv. 160, 214–223

Exemples de tortues hameçonnées



Tortue luth accrochée sur l'extérieur par un hameçon en J

Photo : Pretoma



Tortue avec un hameçon circulaire logé autour de la commissure de la bouche, là où se trouve l'articulation de la mandibule.

Photo : NOAA



Tortue avec un hameçon dans la bouche

Procédure de déshameçonnage ou de désenchevêtrement d'une tortue

Bien qu'il soit préférable d'éviter les captures de tortues de mer, les pêcheurs demeurent inévitablement confrontés à des tortues hameçonnées ou enchevêtrées. Avec quelques outils, une intervention rapide et un peu de savoir-faire, il est possible de donner à chaque tortue capturée une bonne chance de survie.

Dès que vous apercevez une tortue hameçonnée ou echevêtrée, immobilisez le bateau (s'il n'est pas déjà à l'arrêt) tout en diminuant la tension sur la ligne principale. Avec une pression constante, tirez délicatement la ligne secondaire ou la ligne principale pour amener la tortue le long de la coque du bateau. N'utilisez jamais une gaffe ou un autre objet pointu ou coupant pour manipuler une tortue.

Vous devez rapidement décider si la tortue sera montée à bord, ce qui dépendra de la taille de la tortue, du franc-bord de votre navire, des outils disponibles et des conditions en mer.

Il est généralement plus facile d'enlever un hameçon à bord, mais si à cause de la taille de l'animal ou pour des raisons de sécurité, il est préférable de laisser la tortue à l'eau, repérez la position de l'hameçon pour décider s'il est possible ou non de l'enlever (c'est-à-dire si l'hameçon a été légèrement ou profondément ingéré) à l'aide d'une perche de déshameçonnage. Si l'hameçon n'a été que légèrement ingéré, utilisez une perche de déshameçonnage pour libérer la tortue.

Ne tirez pas sur la ligne lorsque l'hameçon est profondément ingéré car vous risqueriez d'aggraver ses blessures. L'aide d'un autre marin est souvent nécessaire pour manipuler la tortue et utiliser le déshameçonneur. S'il n'est pas possible de déshameçonner la tortue, utilisez des pinces coupantes à long manche pour couper la ligne aussi près que possible de l'animal.

Outils de manipulation des tortues

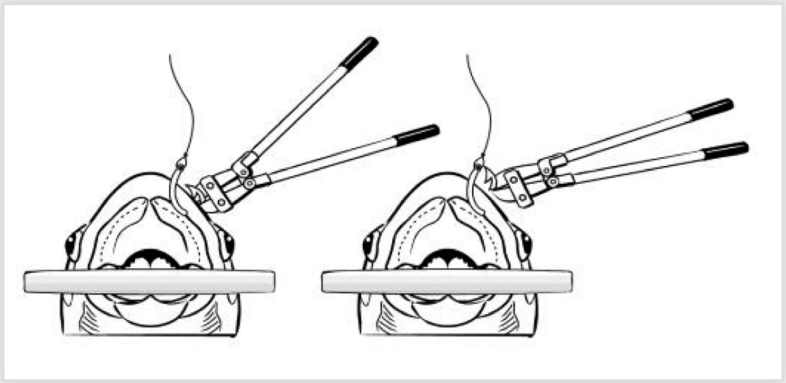


Perche de déshameçonnage : pour les tortues qui ont à peine ingéré l'hameçon ou qui sont hameçonnées à l'extérieur du corps (p. ex. sur une nageoire) et qui ne peuvent pas être montées à bord. Ces perches minimisent le risque de blessure des tortues capturées et évitent les pertes de temps pour la remise à l'eau des lignes. S'il n'est pas possible de déshameçonner la tortue, utilisez des pinces coupantes à long manche pour couper la ligne aussi près que possible de l'animal.



Déshameçonneurs à manche court : pour retirer les hameçons dans la bouche ou les hameçons externes enchevêtrés dans une tortue.

Photo : Mariluz Parga, SUBMON



Coupe-boulons, outils à main et coupe-lignes : pour les situations où vous ne pouvez pas ou n'avez pas besoin d'utiliser un déshameçonneur. Une pince à bec long peut être utilisée pour enlever les hameçons légèrement coincés. Une pince coupe-boulon peut être utilisée pour couper l'ardillon ou l'œil d'un hameçon et permettre de facilement retirer le reste de l'hameçon.

Photo : www.WCPFC.int



Pince coupe-boulon



Épuisette (ou salabarde) : utilisée pour ramener à bord des tortues de petite et moyenne taille.

Photo : D. Byron White, SCDNR, NOAA



(A) Pneu : excellente plateforme pour installer une tortue durant le déshameçonnage et pour la maintenir immobile en toute sécurité pendant qu'elle récupère sur le pont.

Photo : Paul Zoeller



(B) Si vous n'avez pas de pneu à bord, vous pouvez utiliser une corde enroulée pour empêcher la tortue de glisser sur le pont.

Photo : Mariluz Parga, SUBMON



Ouvre-bouches : utiles pour retirer des hameçons à peine avalés.



Cet outil maintient la bouche de la tortue ouverte pendant l'enlèvement de l'hameçon et/ou de la ligne. Pour maintenir la bouche ouverte, vous pouvez utiliser un raccord de tuyau en PVC, un manche à balai en bois, une manoque ou même un jouet de mastication pour chien.

Techniques de déshameçonnage et de désenchevêtrement dans l'eau

Tortue enchevêtrée dans l'eau

- Saisissez l'hameçon libre avec un outil au bout d'une longue perche, comme un déshameçonneur ou une gaffe (sans jamais piquer l'animal avec la gaffe)
- Coupez la ligne avec le coupe-ligne à long manche aussi près que possible de l'hameçon.

Tortue enchevêtrée et hameçonnée dans l'eau

- Utilisez une grande perche de déshameçonnage ou une gaffe pour tirer la ligne jusqu'au plus près possible de l'hameçon.
- Tirez la ligne pour former un V inversé.
- Retirez l'hameçon avec une perche de déshameçonnage.
- Coupez la ligne emmêlée sur le corps de l'animal de façon à libérer la tortue.
- S'il n'est pas possible de déshameçonner la tortue, utilisez le coupe-ligne à long manche pour couper la ligne aussi près que possible de l'animal.

Techniques de déshameçonnage et de désenchevêtrement à bord

La tortue est hissée à bord

Si vous pouvez hisser la tortue à bord, évaluez son état général et déterminez la profondeur de l'hameçon.

- Lorsque vous hissez la tortue à bord et que vous la manipulez, ne la saisissez pas par les nageoires, n'utilisez pas d'objet pointu (p. ex. une gaffe) et ne la tirez pas par la ligne de pêche.
- Si le franc-bord du bateau est élevé, utilisez une épuisette ou une salabarde pour ramener la tortue à bord. Si le bateau est assez petit, saisissez l'animal par la carapace (des deux côtés, ou de l'avant et de l'arrière) pour l'amener à bord.
- Si la tortue bouge beaucoup, posez-la sur un pneu ou une autre plateforme semblable afin de l'immobiliser.

Si la tortue n'est pas hameçonnée en profondeur, utilisez un déshameçonneur et/ou un autre outil manuel comme une pince à bec long. Vous pouvez également utiliser un ouvre-bouche pour maintenir la bouche de la tortue ouverte pendant que vous retirez l'hameçon.

Pour ouvrir la bouche d'une tortue, placez votre pouce et votre index de part et d'autre du nez, ce qui déclenche immédiatement l'ouverture de la bouche chez les tortues.

Démonstration de déshameçonnage

Si vous tenez un ouvre-bouche dans l'autre main, vous pouvez profiter de cette réaction pour le placer rapidement sur la commissure de la bouche afin de la maintenir ouverte et de vérifier facilement la bouche et l'hameçon.

Si vous tenez la ligne de votre main gauche et le déshameçonneur dans votre main droite, utilisez la procédure suivante :

- Posez le déshameçonneur sur la ligne avec l'extrémité ouverte du tire-bouchon vers le haut.
- Tirez le déshameçonneur vers vous pour accrocher la ligne, puis tournez le déshameçonneur sur un quart de tour dans le sens horaire.
- Glissez le déshameçonneur sur la tête de ligne jusqu'à ce qu'il accroche la tige de l'hameçon.
- Rejoignez vos mains en vous assurant que la ligne est tendue et parallèle avec le déshameçonneur.
- Donnez une légère poussée vers le bas.
- Sortez le déshameçonneur avec l'hameçon.

Dans les situations suivantes d'hameçonnage profond, n'enlevez pas l'hameçon, car vous risqueriez de causer plus de dommages qu'en laissant l'hameçon :

- L'hameçon est entièrement avalé.
- La pointe de l'hameçon n'est pas clairement visible.
- L'hameçon est dans la glotte (ouverture derrière la langue conduisant à la trachée).
- L'hameçon semble piqué dans la boîte crânienne ou dans le palais.

Une démonstration vidéo de déshameçonnage est disponible sur YouTube à : https://youtu.be/Sy_ldZZ4wlU

Dans ces situations et dans les autres cas ne permettant pas de retirer l'hameçon, utilisez un coupe-ligne pour couper la ligne le plus près possible de l'hameçon. Si vous laissez traîner la ligne ou le bas de ligne, la tortue risque plus tard d'être blessée ou tuée (par exemple, si la ligne s'emmêle autour des nageoires, ce qui bloque l'irrigation sanguine, ou si la ligne est avalée, ce qui provoque des infections digestives). Si possible, utilisez une pince coupe-boulon pour couper l'hameçon près de la pointe ou de l'œillet, ce qui vous permettra peut-être de le retirer.

Rappel : Plus une tortue est libérée tôt après son enchevêtrement, plus ses chances de survie seront élevées!

Récupération et libération d'une tortue

Il arrive qu'une tortue fraîchement déshameçonnée ou désenchevêtrée soit stressée ou épuisée par sa capture. Dans ce cas, laissez-la se reposer (par exemple, sur un pneu) pendant quelques heures jusqu'à ce qu'elle se remette à bouger, puis relâchez-la.

- Laissez-la dans un lieu où la température ambiante est supérieure à 15 °C (59 °F), mais jamais à plus de 30 °C (86 °F).
- En outre, gardez-la mouillée (couvrez le corps, pas le nez ni la bouche, avec une serviette mouillée ou pulvérisez périodiquement de l'eau) et à l'ombre si l'air est à plus de 15 ºC (59 ºF).

Lorsque vous décidez de remettre la tortue à la mer, procédez de la manière suivante :

1. Assurez-vous qu'il n'y a aucun équipement de pêche dans l'eau.



Libération d'une tortue près d'Alcantara (Cebu, Philippines)
Photo : Steve De Neef

2. Immobilisez le bateau.
3. Placez le moteur au point mort pour arrêter l'hélice.
4. Faites descendre la tortue dans l'eau avec la tête d'abord en la tenant par les côtés de sa carapace. Si le navire possède une porte latérale, il pourrait être préférable de relâcher la tortue par cette porte ouverte.

Faites attention de ne pas laisser tomber la tortue d'une grande hauteur. Assurez-vous que la tortue est à une distance sécuritaire du bateau avant de redémarrer l'hélice.

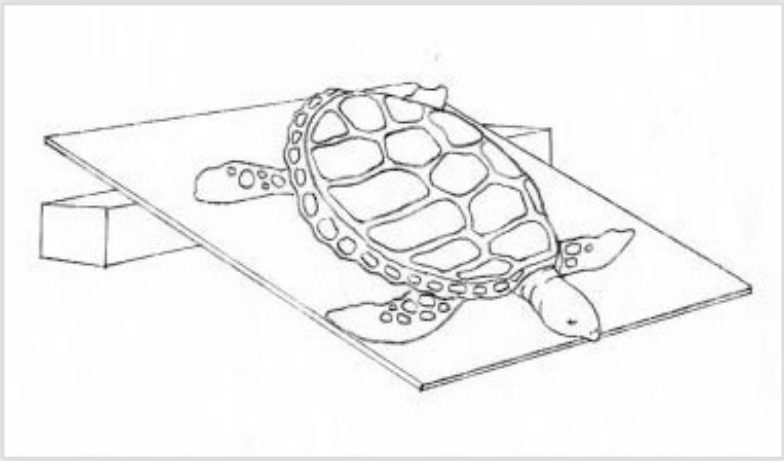
Si la tortue semble inconsciente (possiblement à cause d'un enchevêtrement sous l'eau), placez-la sur une surface inclinée afin que son arrière-train soit environ 15 cm (6 pouces) plus haut que sa tête. L'eau pourra ainsi sortir de ses poumons.

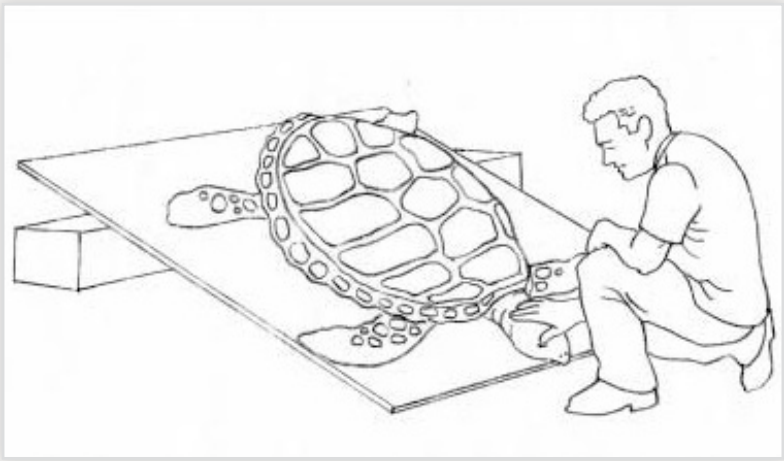
Ne placez jamais une tortue inconsciente sur le dos. Les poumons des tortues sont situés immédiatement sous la carapace. Lorsqu'une tortue est retournée, tous les organes (estomac, intestins, foie, etc.) appuient sur les poumons, empêchant l'animal de respirer.

Ne placez jamais une tortue inconsciente sur le dos.

Gardez l'animal mouillé (avec une serviette humide sur sa carapace) si les températures sont supérieures à 24 °C (75 °F) ou gardez-la à l'intérieur s'il fait froid. Vérifiez les réflexes de la tortue en touchant sa queue ou ses paupières toutes les trois heures.

Lorsque la tortue a repris des forces et qu'elle commence à bouger et à respirer, relâchez-la doucement dans l'eau. Une tortue sans réaction peut être simplement inconsciente, mais vivante. Si après 24 heures, la tortue est toujours sans réaction, elle est probablement morte.







Si la tortue semble inconsciente (possiblement à cause d'un enchevêtrement sous l'eau), placez-la sur une surface inclinée afin que son arrière-train soit environ 15 cm (6 pouces) plus haut que sa tête. Vérifiez les réflexes de la tortue en touchant sa queue ou ses paupières toutes les trois heures.

À titre de capitaine de pêche, vous avez déjà l'habitude de manipuler des outils et des animaux marins. Mais en plus de ramener du poisson, vous pourrez utiliser vos connaissances pour aider à la survie de ces tortues de mer vulnérables.

2. Oiseaux marins

Les oiseaux marins essaient de voler les appâts sur les hameçons des lignes, puis ils les ingèrent et se retrouvent hameçonnés. Par ailleurs, beaucoup d'oiseaux marins rencontrés par les pêcheurs appartiennent à des espèces en voie de disparition. Vous avez donc deux bonnes raisons d'éviter l'hameçonnage des oiseaux marins.

Cette section décrit les mesures les plus recommandées pour leur efficacité à réduire les prises accessoires d'oiseaux marins, les combinaisons de mesures exigées par différentes organisations régionales de gestion de la pêche au thon (ORGP thonières) et les zones où elles s'appliquent. En outre, cette section décrit les principales espèces d'oiseaux marins et les meilleures techniques pour leur enlever les hameçons et les relâcher (pour plus de détails, voir FAO 2009b).

Oiseaux marins fréquemment rencontrés

Les oiseaux marins les plus rencontrés sont les puffins, les pétrels tempêtes et les fous, mais les oiseaux les plus affectés par la pêche à la palangre sont les albatros et les pétrels.

Les albatros et les pétrels peuvent vivre jusqu'à 60 ans et ne pondent qu'un œuf tous les 1-2 ans, ce qui signifie que les captures d'oiseaux marins durant des opérations de pêche se répercutent longtemps sur leur population. En outre, ces espèces s'accouplent généralement pour la vie, de sorte qu'après la mort d'un oiseau, il est fort possible que son ou sa partenaire ne se reproduise plus jamais. On recense 22 espèces d'albatros, dont 15 sont menacées d'extinction, ce qui en fait le groupe d'oiseaux le plus menacé au monde.

Les albatros parcourent des milliers de kilomètres en une seule expédition de nutrition, principalement dans les eaux plus froides des latitudes plus élevées, notamment dans le Pacifique Nord et Sud, dans le sud de l'océan Indien et dans le sud de l'océan Atlantique.

Plusieurs espèces d'albatros se déplacent sur différents océans et certains individus font le tour du monde. Mais d'autres espèces d'oiseaux marins vivent dans les eaux plus chaudes ou dans une région spécifique. Dans les pages suivantes, nous décrivons les principales espèces d'oiseaux marins.

Identification des oiseaux marins

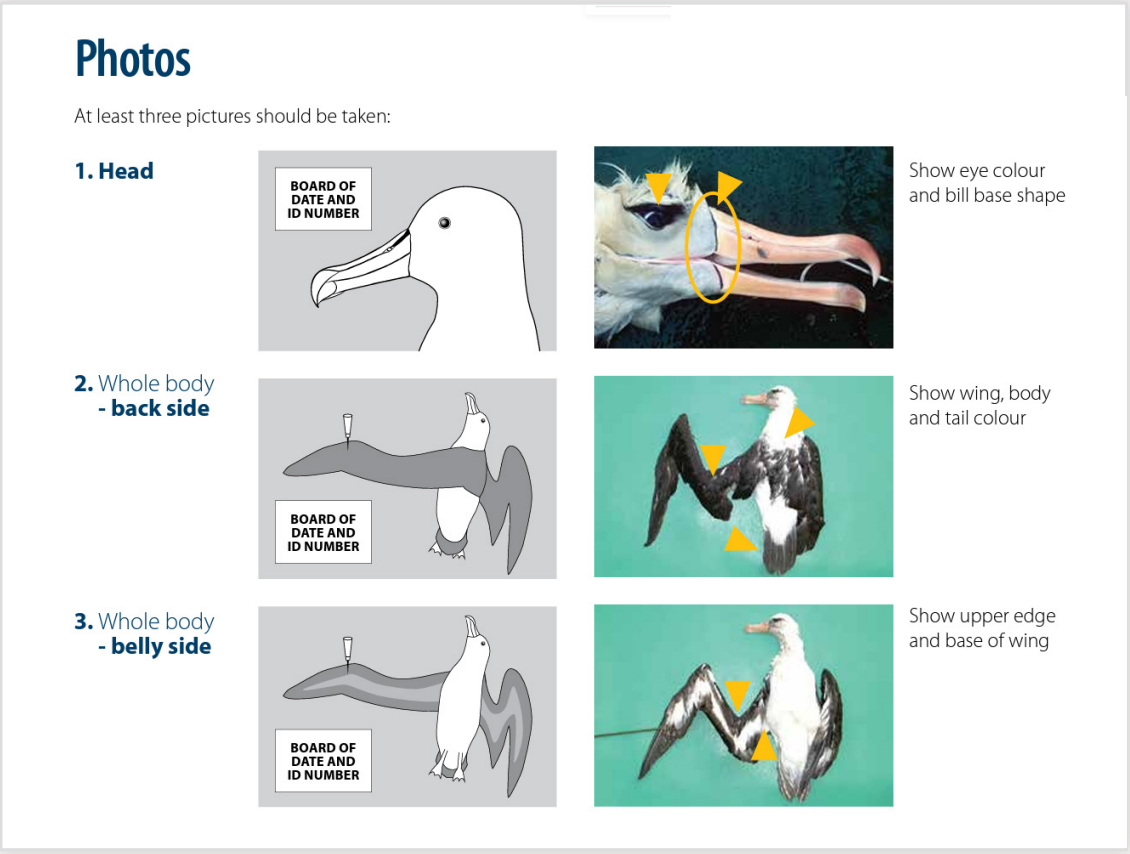
Bien qu'il faille de l'expérience pour identifier toutes les espèces d'oiseaux de mer, il est important d'au moins pouvoir reconnaître les oiseaux involontairement capturés. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le Guide d'identification de l'ACAP des captures accessoires d'oiseaux marins (disponible en plusieurs langues).

Si vous ne pouvez pas les identifier au niveau de l'espèce, notez au moins le groupe des oiseaux capturés (par exemple, grand albatros, pétrel, etc.). Prenez des photos que vous joindrez aux données à communiquer aux autorités nationales ou à l'ORGP concernée.

Tirées du Guide d'identification des oiseaux marins de l'ACAP, les instructions ci-dessous expliquent comment photographier les oiseaux de mer capturés accidentellement. Si possible, prélevez également quelques plumes (arrachez-les, ne les coupez pas avec des ciseaux) pour qu'elles soient analysées afin de déterminer l'espèce.

L'ACAP propose un guide d'identification des prises accessoires d'oiseaux marins pour aider les pêcheurs et les observateurs à déterminer leur espèce.

Il est disponible en français, en anglais, en chinois, en chinois traditionnel, en portugais et en espagnol sur https://www.acap.aq/fr/ressources/captures-accessoires/guide-d-identification



Guide d'identification des oiseaux marins de l'ACAP

Espèces d'oiseaux marins



Albatros hurleur

Photo : Dimas Gianuca, Projeto Albatroz

Grands albatros. La famille des grands albatros comprend plusieurs espèces, dont le plus grand de tous les oiseaux volants, l'albatros hurleur. L'envergure de ces oiseaux dépasse 3,5 m (11,5 pi) et ils peuvent peser plus de 9 kg (20 lb). Les grands albatros habitent les océans de l'hémisphère austral, particulièrement au sud du 30e parallèle, mais on les retrouve aussi plus au nord dans les courants froids longeant la côte du Chili et le sud-ouest de l'Afrique. Les grands albatros sont généralement blancs, avec du noir sur le haut des ailes. Les oiseaux plus âgés sont habituellement plus blancs. Il est très difficile de distinguer les différentes espèces de grands albatros. Si vous avez un doute, inscrivez « grand albatros » et prenez des photos. Des informations sont disponibles dans le Guide d'identification des oiseaux marins de l'ACAP.



Albatros à sourcils noirs

Photo : Oliver Yates, BirdLife International

Albatros à cape blanche et albatros bruns : Ce groupe comprend toutes les espèces d'albatros autres que les grands albatros. Bien que plus petits que les grands albatros, les albatros à cape blanche et les albatros bruns sont quand même de grands oiseaux, avec une envergure d'environ 2 mètres (6 pi 5 po) et un poids de 3-4 kg (8 lb). Plusieurs espèces se rencontrent surtout dans les océans de l'hémisphère austral et trois espèces naviguent dans le Pacifique Nord.



Puffin à menton blanc

Photo : Oliver Yates, BirdLife International

Pétrels et puffins : Les pétrels et les puffins forment une famille d'oiseaux marins très diversifiée. Plusieurs espèces parcourent des distances énormes durant leurs migrations annuelles. Contrairement aux albatros et aux pétrels qui ont tendance à migrer vers l'est et vers l'ouest en suivant les courants aériens au-dessus des eaux tempérées, certains puffins migrent du nord au sud, d'un pôle à l'autre, comme le puffin à bec grêle dans le Pacifique. Certaines espèces ont une envergure d'environ 1 m (3,3 pi) et pèsent jusqu'à 1,4 kg, mais la majorité des individus mesurent moins d'un mètre et pèsent moins de 1 kg (2,2 lb). Toutes les espèces ont un long tube (narines soudées) sur le dessus de leur bec. Plusieurs espèces sont entièrement de couleur foncée, alors que d'autres ont un mélange de plumes grises et blanches.



Pétrel géant

Photo : Oliver Yates, BirdLife International

Pétrels géants : On recense deux espèces de pétrels géants, dont certains individus sont aussi grands que les albatros à cape blanche et peuvent peser jusqu'à 5 kg (11 lb). Ces grands pétrels ont un grand tube proéminent sur le dessus de leur bec et sont de couleur foncée, avec un plumage devenant d'un gris plus pâle avec l'âge. Environ 10 % des individus de cette espèce ont un plumage blanc. Les pétrels géants sont des charognards qui s'intéressent aux déchets de poissons (p. ex. têtes et abâts). Ils vivent dans l'océan Austral (généralement sous le 30e Sud).



Manchots du Cap

Photo : John Paterson, ATF Namibie

Pingouins : Les pingouins sont des oiseaux marins qui ne volent pas. Ils sont faciles à reconnaître en mer, faisant généralement surface pendant de courtes périodes pour ensuite replonger sous l'eau. On les retrouve dans l'océan Austral, ainsi qu'autour de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et de la côte d'Amérique du Sud.



Mouette

Photo : Luis Cabezas, ATF Chili

Mouettes : Les mouettes patrouillent généralement les eaux côtières et ont des ailes plus grandes que les pétrels. Les mouettes n'ont pas sur leur bec les tubes qui caractérisent les albatros et les pétrels.



Pétrel tempête

Photo : JJ Harrison

Pétrels tempêtes : Les pétrels tempêtes sont les plus petits de tous les oiseaux marins, ne pesant qu'approximativement 50 grammes (1-2 oz) et on les retrouve sur tous les océans. Les pétrels tempêtes sont de couleur foncée sur le dessus et blancs ou gris foncé en dessous, souvent avec une croupe blanche. Ces petits oiseaux naviguent souvent juste au-dessus de la mer avec leurs longues pattes trempées dans l'eau pour filtrer-ingérer le petit plancton, les particules organiques et les gouttelettes de huile.



Fou

Photo : John Paterson, ATF Namibie

Fous : Les fous sont des oiseaux marins de taille moyenne ayant une tête et un bec extrêmement pointus, un corps lourd, une queue cunéiforme, des pattes solides et de longues ailes sveltes. Ces oiseaux effectuent des plongeons impressionnants depuis de grandes hauteurs pour capturer de petits poissons nageant près de la surface. On les retrouve généralement dans les eaux tropicales et subtropicales.



Labbe

Photo : Dimas Gianuca, Projeto Albatroz

Labbes : Les labbes ressemblent aux mouettes, sauf qu'ils sont plus grands et qu'ils ont les ailes garnies de plumes foncées tachetées de blanc. Ces oiseaux peuvent aller très loin des côtes, mais généralement en moins grand nombre que les pétrels et les albatros.

Mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins

Les cinq ORGP thonières ont adopté des directives à l'intention des palangriers afin qu'ils appliquent une variété de mesures de réduction des prises accessoires dans les zones où vivent des albatros et des pétrels, en vue de réduire le nombre d'individus tués parmi les prises accessoires.

L'utilisation simultanée de différentes mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins (lignes secondaires lestées, lignes d'effarouchement des oiseaux, calage nocturne, etc.) en fonction de l'océan/la région est recommandée et constitue l'approche la plus efficace pour réduire les prises accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries pélagiques à la palangre (ACAP, 2021 ; Løkkeborg, 2011).

Considérations dépendantes de la latitude

En plus d'aider à réduire les prises d'oiseaux marins, ces techniques aident aussi à réduire les pertes d'appâts et à faire en sorte que les appâts hameçonnés soient disponibles pour les espèces ciblées. Aux latitudes plus élevées du sud de l'océan Indien (25ºS), du sud de l'océan Atlantique (25ºS) et du sud-ouest de l'océan Pacifique (30ºS), les palangriers doivent utiliser deux des mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins suivantes :

- Les **lignes d'effarouchement des oiseaux** (également appelées lignes de banderoles ou lignes de tori) sont constituées d'un filin muni de banderoles et remorqué pour effrayer les oiseaux à l'arrière des navires, où les hameçons appâtés qui n'ont pas encore coulé sont à portée des oiseaux de mer en plongée. Ces lignes sont attachées à un mât de tori (perche) installé à l'arrière du navire.
- **Lignes secondaires lestées.** Lorsqu'un poids est ajouté sur une ligne secondaire, l'appât hameçonné s'enfonce plus rapidement et les oiseaux marins ont moins de temps pour s'en emparer.
- **Mise à l'eau nocturne.** La pose de tous les hameçons entre le crépuscule et l'aube évite que les oiseaux se nourrissent des lignes appâtées.

CICTA

En outre, sur le territoire de la CICTA, les palangriers sont tenus d'utiliser une ligne d'effarouchement des oiseaux entre 20ºS et 25ºS. Sur le territoire de la CPPCO, les palangriers peuvent utiliser un dispositif de protection des hameçons au sud de 30°S au lieu de deux des mesures ci-dessus. Toujours sur le territoire de la CPPCO, entre le 25ºS et le 30ºS, les palangriers doivent appliquer l'une des mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins suivantes : (i) lignes secondaires lestées ; (ii) lignes de tori ; ou (iii) dispositifs de protection des hameçons.

CPPCO et CIATT

Au nord du 23ºN dans l'océan Pacifique occidental (CPPCO) ainsi qu'au nord du 23ºN et au sud du 30ºS dans la zone du Pacifique oriental (CIATT), les palangriers doivent également utiliser deux mesures de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins parmi un choix plus large comprenant la pose latérale des lignes avec rideaux anti-oiseaux, la pose nocturne des lignes avec un éclairage minimal du pont, les lignes d'effarouchement des oiseaux, les lignes secondaires lestées, les dispositifs de protection des hameçons (dont au moins un doit être utilisé), les appâts teints en bleu, la gestion des abats, la goulotte de pose sous-marine et le lanceur de ligne.

L'évitement de certaines zones (éventuellement à certains moments) peut également aider à éviter les captures accidentelles d'oiseaux marins.

Recommandations de l'ACAP et de l'ISSF

En outre, l'Accord pour la conservation des albatros et des pétrels (ACAP) publie des recommandations actualisées sur les pratiques exemplaires de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins, basées sur les données scientifiques les plus récentes. Ces informations sont utilisées pour guider les ORGP thonières quant aux mesures de réduction à adopter.

Les paragraphes suivants décrivent plus en détail ces pratiques exemplaires de protection des oiseaux marins ainsi que d'autres mesures possibles de réduction des prises accessoires.

L'ISSF recommande d'utiliser simultanément les trois mesures ci-dessus de réduction des prises accessoires d'oiseaux marins ou d'utiliser des dispositifs de protection des hameçons ou une mise en place d'appâts sous l'eau si une seule mesure doit être utilisée.

Lignes d'effarouchement des oiseaux

Les lignes d'effarouchement des oiseaux (également appelées lignes de tori ou lignes de banderoles) mesurent souvent 100 mètres de long et sont tirées à partir d'un point élevé près de la poupe. Des banderoles sont fixées à intervalles réguliers sur ces lignes pour dissuader les oiseaux d'atteindre les hameçons appâtés et les appâts coulants, ce qui permet de réduire considérablement les attaques d'oiseaux de mer et les captures accessoires. Les banderoles s'agitent avec le roulis du bateau, ce qui empêche les oiseaux de voler près de la poupe du navire.

Il est recommandé d'attacher les lignes d'effarouchement au navire à l'aide d'un émerillon allongé afin de réduire la rotation de la ligne due à la force de torsion créée lorsqu'elle est traînée derrière le navire, et d'attacher les longues banderoles à l'aide d'un émerillon afin d'éviter qu'elles s'enroulent sur la ligne d'effarouchement. La ligne d'éloignement des oiseaux est surtout efficace lorsque les banderoles s'agitent directement au-dessus des appâts hameçonnés.

- Le vent doit être pris en compte car si un vent latéral pousse les banderoles loin de la palangre, les appâts hameçonnés sont exposés aux oiseaux marins.
- Si possible, la meilleure configuration consiste à installer deux lignes tori, une à bâbord et une à tribord des hameçons appâtés.
- Il est également recommandé d'attacher la ligne d'effarouchement au navire à l'aide d'un maillon faible qu'elle se détache en cas d'enchevêtrement avec la ligne principale. Dans ce cas, il est recommandé de prévoir une attache secondaire reliant la ligne d'effarouchement au navire, qui permettra de récupérer la ligne d'effarouchement emmêlée lors de la remontée.

Compte tenu des différentes méthodes de pêche pélagique à la palangre en fonction de la taille des navires et du type de lignes, les spécifications s'appliquant aux lignes d'effarouchement des oiseaux de l'ACAP sont différentes pour les navires de plus de 35 mètres de longueur hors tout (LHT) et ceux de moins de 35 mètres de LHT.



Lignes d'effarouchement des oiseaux

Photo : Sebastian Jimenez, Groupe de sauvetage des albatros, Uruguay

Recommandations pour les navires d'une longueur totale ≥ 35 m (≥ 114,83 pieds)

L'utilisation simultanée de deux lignes d'effarouchement, une de chaque côté de la ligne de palangre en train de couler, offre une protection maximale contre les attaques d'oiseaux dans différentes conditions de vent. Il est recommandé d'installer les lignes d'effarouchement comme suit :

- Pour atteindre la portée aérienne minimale recommandée de 100 m (328 pieds), elles doivent être attachées au navire et suspendues à un point situé à au moins 8 m (26 pieds) au-dessus de l'eau, à l'arrière.
- Ces lignes doivent contenir un mélange de banderoles longues et courtes aux couleurs vives, placées à des intervalles ne dépassant pas 5 m (16 pieds). Les longues banderoles doivent être attachées à la ligne à l'aide d'émerillons et doivent atteindre la surface de la mer par temps calme.
- Les hameçons appâtés doivent être déployés entre deux lignes d'effarouchement. Si un grand navire n'utilise qu'une seule ligne d'effarouchement des oiseaux, celle-ci doit être déployée en amont du vent par rapport aux appâts coulants. Si les hameçons appâtés sont déployés à l'extérieur du sillage, le point d'attache des lignes d'effarouchement sur le navire doit être à plusieurs mètres à l'extérieur du côté du navire où les appâts sont déployés.

Recommandations pour les navires d'une longueur totale < 35 m (< 114,83 pieds)

Sur ces navires, deux configurations de lignes d'effarouchement se sont avérées efficaces :

- Mélange de banderoles longues et courtes, les banderoles longues étant placées à des intervalles de 5 m (16 pieds) sur au moins les 55 premiers mètres (180 pieds) de la ligne d'effarouchement.
- Installation comportant uniquement des banderoles courtes (d'une longueur minimale de 1 m (3,28 pieds)) placées à des intervalles de 1 m (3,28 pieds) sur toute la longueur de la partie aérienne.

Dans les deux cas, les banderoles doivent être de couleur vive. Pour atteindre la portée aérienne minimale recommandée de 75 m (246 pieds), elles doivent être attachées au navire et suspendues à un point situé à au moins 8 m (26 pieds) au-dessus de l'eau, à l'arrière.

Déploiement d'une ligne d'effarouchement des oiseaux

Vidéos sur le déploiement de lignes d'effarouchement des oiseaux disponibles sur YouTube :

- Lignes de tori : Mesures de réduction des prises accessoires dans l'industrie de la pêche commerciale
- Sauver les albatros - Comment réduire les prises accessoires d'oiseaux marins - Pêche au thon à la palangre (en anglais)
- Guide de l'ISSF - Oiseaux marins II

Mise à l'eau nocturne

Puisque plusieurs oiseaux marins ne se nourrissent pas la nuit, ce qui est notamment le cas des albatros très vulnérables, il est possible de quasiment éliminer ces interactions par une mise à l'eau nocturne. Pour que la mise à l'eau soit vraiment nocturne, il faut qu'elle commence après le crépuscule océanique et se termine avant l'aube océanique.

L'éclairage des ponts doit être minimal, se limitant à ce qui est nécessaire pour respecter les règles de navigation et la sécurité de l'équipage.

Sachez que la mise à l'eau nocturne est moins efficace pour réduire les captures d'oiseaux lors des nuits claires et de pleine lune.



Mise à l'eau nocturne

Photo : Ricardo Hoinkis, Projeto Albatroz

Lignes secondaires lestées

Lorsqu'un poids est ajouté sur une ligne secondaire, l'appât hameçonné s'enfonce plus rapidement et les oiseaux marins ont moins de temps pour s'en emparer. Cette technique est souvent pratiquée avec des émerillons lestés sur les lignes secondaires.

Selon les pratiques exemplaires recommandées par l'ACAP, il faut au moins 40 g (1,41 oz) à moins de 0,5 m (1,64 pieds) de l'hameçon, au moins 60 g (2,11 oz) à moins de 1 m (3,28 pieds) de l'hameçon ou au moins 80 g (2,82 oz) à moins de 2 m (6,56 pieds) de l'hameçon. Les ORGP n'ont pas encore reconnu les preuves scientifiques les plus récentes concernant le poids des lignes et ont une exigence moindre : au moins 45 g (1,58 oz) à moins de 1 m (3,28 pieds) de l'hameçon, au moins 60 g (2,11 oz) à moins de 3,5 m (11,48 pieds) de l'hameçon et au moins 98 g (3,45 oz) à moins de 4 m (13,12 pieds) de l'hameçon. Dans le Pacifique du Sud-Ouest, il est également possible d'utiliser un poids de 40 g (1,41 oz) ou plus à moins de 50 cm (1,64 pieds) de l'hameçon.

Certains pêcheurs ont manifesté des réticences à l'utilisation d'émerillons plombés, évoquant des raisons de sécurité, car les émerillons plombés peuvent causer des blessures graves s'ils bondissent au visage de l'équipage en cas de rupture de ligne. L'utilisation de « plombs de sécurité » conçus pour glisser hors de la ligne secondaire en cas de rupture pourrait réduire ce risque.



Lignes secondaires lestées

Photo : Sebastian Jimenez, Groupe de sauvetage des albatros, Uruguay

Prix d'équipement intelligent pour lestage de lignes

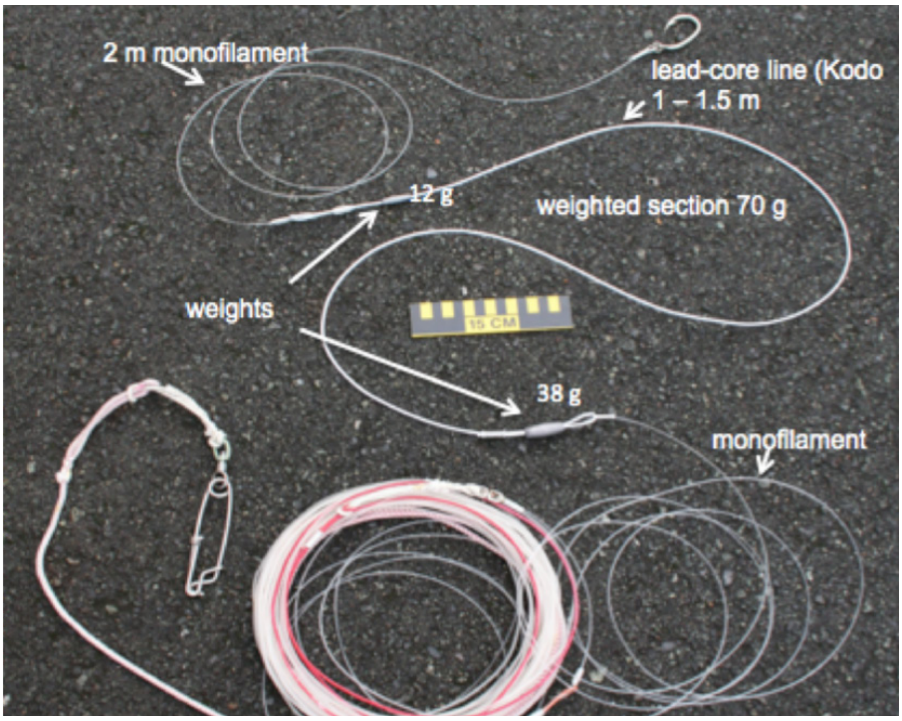
M. Kazuhiro Yamazaki, maître pêcheur à bord du F/V Fukuseki Maru No 5, a remporté en 2011 le concours international des équipements intelligents grâce à l'invention d'une méthode efficace de lestage des lignes, tout en maximisant la sécurité de l'équipage si un hameçon se détache sous tension lors de la remontée des lignes. Lorsque cette invention a été testée avec des lignes secondaires non lestées, la configuration à « double lestage » de M. Yamazaki a réduit les prises accessoires d'oiseaux marins de 89 % sans aucune diminution des captures de poissons.

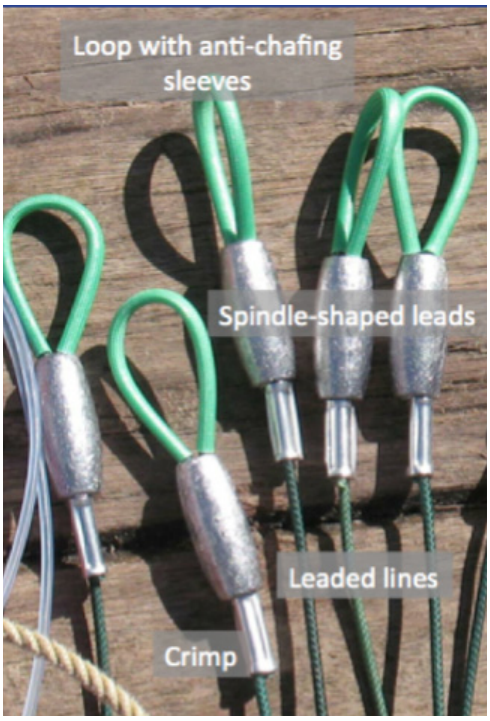
Procédure de fabrication de lignes secondaires Yamazaki à double lestage

La ligne secondaire à double lestage est simplement une section de ligne lestée insérée dans la ligne secondaire 2 mètres au-dessus de l'hameçon.

Matériel nécessaire

- 2 plombs cylindriques par ligne secondaire
- Ligne à centre plombé ou ligne métallique (la plus lourde possible)
- Pince et billes de sertissage
- Ciseaux ou couteau
- Manchons anti-frottement suivant le diamètre des lignes utilisées





Création de la section plombée

Coupez des longueurs de 1 à 1,5 m de ligne lestée. Utilisez soit du fil métallique, soit du fil monofilament enrobé (Kodo).

Glissez le plomb cylindrique sur la ligne lestée et pliez l'extrémité de la ligne lestée pour former une boucle. Glissez le plomb cylindrique sur la queue de la boucle. Remarque : Le trou traversant le plomb cylindrique doit avoir un diamètre deux fois supérieur à celui de la ligne lestée pour permettre aux lignes lestées d'entrer dans le plomb. Sertissez la queue de la boucle sous le poids. Cette opération place le poids au-dessus de la sertissure et sous la boucle.

Répétez cette procédure sur l'autre extrémité de la ligne lestée en plaçant le deuxième plomb cylindrique sous la sertissure, permettant ainsi au plomb cylindrique de glisser sur toute la longueur de la ligne lestée.

Insertion d'une section lestée sur une ligne secondaire de pêche au thon

Coupez le monofilament d'une ligne secondaire existante 2 mètres au-dessus de l'hameçon et créez des boucles avec des sertissures aux deux extrémités créées par la coupe. Insérez la section lestée entre les sections de ligne secondaire en utilisant les deux boucles pour l'attacher. Tirez pour serrer les nœuds et lissez afin de réduire le risque d'emmêlement avec le monofilament.

Conseils

- Les boucles servant à attacher les sections doivent être aussi petites que possible. Des boucles trop grandes risquent de créer des emmêlements.
- La section lestée doit peser au moins 60 grammes. Plus la section lestée sera lourde, plus la ligne s'enfoncera rapidement à proximité du navire, ce qui facilite la gestion des lignes d'éloignement des oiseaux. Les pêcheurs doivent considérer cette configuration comme un point initial d'innovation. Faut-il plus de deux plombs? Une ligne plombée plus lourde? Ou les deux?
- Si une ligne métallique est utilisée dans la section lestée, songez à placer un manchon anti-frottement dans la boucle pour réduire l'abrasion sur le monofilament.

Dispositifs de protection des hameçons, les fourreaux d'hameçon

Les fourreaux d'hameçon Hookpod-LED et Hookpod-mini sont des capsules en polycarbonate qui enveloppent la pointe et l'ardillon des hameçons appâtés des palangres pélagiques afin d'empêcher les oiseaux de mer de se prendre dans l'hameçon et de se noyer pendant les opérations de pose de ligne. Un projet de recherche visant à tester l'efficacité de ces dispositifs a démontré qu'ils n'avaient pas d'incidence négative sur le taux de capture des espèces ciblées (Sullivan et coll., 2017).

Les fourreaux d'hameçon Hookpod-LED et Hookpod-mini ont tous

La vidéo suivante constitue une bonne introduction aux fourreaux d'hameçon

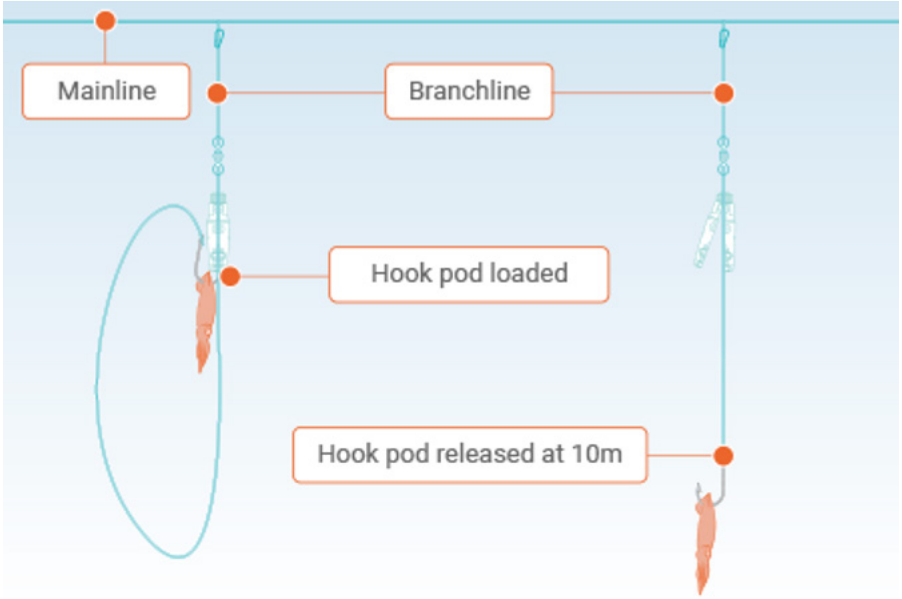


Schéma d'utilisation d'un fourreau d'hameçon
www.hookpod.com

deux été inclus dans la liste des pratiques exemplaires de l'ACAP pour réduire les prises accessoires d'oiseaux marins par les palangres pélagiques (ACAP, 2021) et sont actuellement utilisés par des palangriers commerciaux au Brésil, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande. Actuellement, la CPPCO est la seule ORGP autorisant l'utilisation des fourreaux d'hameçon, laquelle permet même de l'utiliser comme seule mesure de précaution.

Dispositifs de pose d'appâts sous l'eau

Les dispositifs de pose d'appâts sous l'eau déploient des hameçons appâtés individuellement sous l'eau le long d'un rail installé sur le tableau arrière du navire de pêche et enfermé dans une capsule ou un instrument similaire afin d'éliminer tout stimulus visuel pour les oiseaux marins qui suivent le navire.

La capsule est immergée sous l'eau à une profondeur cible prédéterminée qui peut être ajustée en fonction de la capacité de plongée des oiseaux marins autour du navire pendant la pose de la ligne afin d'éviter les interactions.

Autres mesures préventives

Les mesures décrites ci-dessous ne sont pas reconnues ou autorisées par toutes les ORGP. Il convient donc de vérifier à quelles zones elles s'appliquent avant de les utiliser pour réduire les prises accessoires.

Gestion des décharges de déchets de poissons

Au nord du 23°N des territoires de la CPPCO et de la CIATT, les navires peuvent utiliser une gestion attentive des abats/dépouilles comme mesure de réduction des captures d'oiseaux marins. Les navires doivent s'assurer qu'ils ne rejettent pas d'abats pendant la pose, et pendant le halage, ils peuvent continuer à ne pas rejeter d'abats, ou utiliser un rejet stratégique d'abats du côté du bateau opposé à la pose/au halage, afin d'éloigner les oiseaux des hameçons appâtés.

Cependant, les données scientifiques disponibles indiquent que les navires qui utilisent des rejets stratégiques d'abats pendant la pose de lignes peuvent avoir des taux de capture d'oiseaux marins plus élevés que les navires ne le faisant pas (Gilman et coll., 2021). Par conséquent, les pratiques exemplaires de l'ACAP pour la réduction des prises accessoires d'oiseaux marins ne recommandent pas le rejet stratégique des abats lors de la pose des palangres (ACAP, 2021).

Bien sûr, si aucun oiseau marin n'est présent près du navire, aucune mesure spéciale de décharge des abats n'est nécessaire. Si vous avez l'intention d'utiliser cette technique, rappelez-vous de conserver suffisamment de déchets de poissons à bord entre la mise à l'eau et la remontée.



Décharge stratégique de déchets de poissons

Mise à l'eau latérale des palangres

Contrairement à la pose traditionnelle des palangres à la poupe, la mise à l'eau sur le côté du navire (au moins un mètre devant la poupe, voire plus si possible) réduit la durée pendant laquelle les appâts sont près de la surface et visibles pour les oiseaux de mer.

Lorsque les appâts hameçonnés sont mis à l'eau vers l'avant près de la coque, sous la protection d'un rideau d'oiseaux, on peut espérer qu'au moment où la poupe passe au niveau des appâts, ils se soient enfoncés hors de portée des oiseaux.

La mise à l'eau latérale présente aussi l'avantage de nécessiter une seule zone de travail, ce qui élimine le travail associé au transport des agrès et des appâts entre les postes de mise à l'eau et de halage. Des essais réalisés dans le Pacifique Nord ont révélé que la mise à l'eau latérale devait être combinée à d'autres mesures de réduction des prises accessoires.

Toutefois, la mise à l'eau latérale n'a pas été testée par des navires de pêche de l'hémisphère sud et n'est donc pas recommandée actuellement dans ces zones.

Rideaux d'oiseaux

L'utilisation de rideaux d'oiseaux pendant la remontée et la pose des lignes peut réduire le risque de capture accidentelle d'oiseaux marins par les palangriers si cette mesure est utilisée en combinaison avec la pose latérale des lignes.

Appâts teints

La CPPCO et la CIATT autorisent actuellement l'utilisation d'appâts teints en bleu comme mesure de réduction des captures d'oiseaux marins dans certaines zones, l'idée étant que les appâts pourraient ainsi être plus difficiles à repérer par les oiseaux marins. L'application d'une teinture bleue sur les appâts afin qu'ils soient difficiles à voir sur l'eau, peut donc réduire les pertes d'appâts et les prises accessoires d'oiseaux marins (Boggs, 2001). Cependant, l'ACAP ne recommande pas les appâts teints comme mesure de réduction des captures d'oiseaux marins, car les résultats des tests ne sont pas cohérents d'une étude à l'autre et les données disponibles montrent que cette mesure pourrait n'être efficace qu'en utilisant des calmars comme appâts (ACAP, 2021).

L'ACAP ne recommande pas l'utilisation d'appâts teintés comme mesure de réduction des captures involontaires.

Manipulation et libération des oiseaux hameçonnés et enchevêtrés

La plupart des captures d'oiseaux marins se font lors de la mise à l'eau, de sorte qu'ils meurent alors avant le treuillage des lignes. Cependant, si vous découvrez un oiseau marin vivant sur une ligne, relâchez la tension sur la ligne principale en immobilisant votre bateau. Amenez lentement l'oiseau sur le côté du navire en tirant uniformément la ligne. Ne donnez aucune secousse sur la ligne. Il est recommandé d'utiliser une épuisette à long manche pour ramener l'oiseau à bord.

Certains oiseaux marins sont très grands et peuvent mordre, de sorte qu'il est recommandé de porter des gants, des lunettes de sécurité et des manches longues, l'aide d'un autre marin est également recommandée. Voici quelques conseils utiles expliquant comment tenir et manipuler un oiseau :

- Tenez-le derrière la tête par le haut du cou.
- Pliez les ailes et le plumage à leur position naturelle contre le corps.
- Faites attention de ne pas accidentellement lui couper la respiration en lui couvrant les narines ou en serrant trop son corps.
- Couvrez-lui le corps avec une serviette propre (sans tache d'huile ou de pétrole) pour protéger ses plumes contre l'huile et les autres substances pouvant endommager le plumage durant les manipulations.

Déshameçonnage des oiseaux marins

Une vidéo sur le déshameçonnage des oiseaux marins est disponible sur YouTube à youtu.be/eLK1BPV_Wic

Des recommandations de l'ACAP sur le déshameçonnage des oiseaux marins sont également disponibles sur www.acap.aq/bycatch-mitigation/hook-removal-from-seabirds-guide

Procédure d'enlèvement d'hameçon et de rétablissement des oiseaux marins



Comment tenir CORRECTEMENT un oiseau

Photo : John Paterson, ATF Namibie

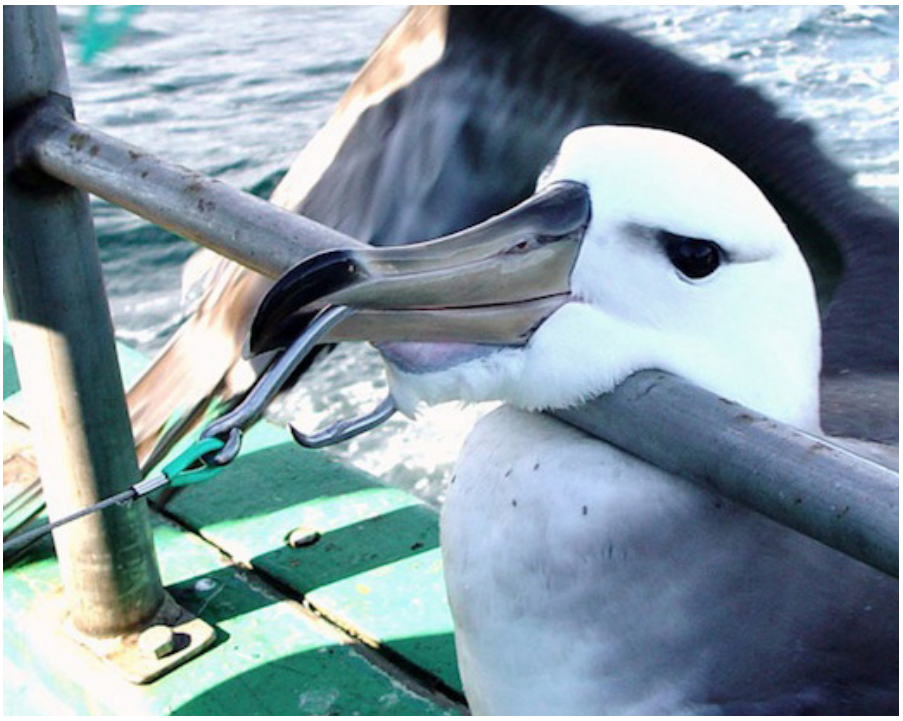


Comment NE PAS tenir un oiseau

Photo : Juliano Cesar, Projeto Albatroz

Techniques d'enlèvement d'hameçon

Si l'oiseau est légèrement hameçonné sur le bec, sur une patte ou sur une aile et que vous pouvez voir l'ardillon de l'hameçon : coupez la ligne près de l'hameçon, cisaillez l'ardillon avec une pince coupe-boulon et retirez le reste de l'hameçon. Si l'hameçon ne peut pas être cassé parce qu'il est trop gros, retirez la ligne de l'œillet de l'hameçon et tirez à partir de la pointe de l'hameçon, plutôt que l'inverse.



Oiseau hameçonné

Photo : Dimas Gianuca, Projeto Albatroz

Si l'oiseau est hameçonné en profondeur sur le corps ou dans la gorge (vous ne voyez pas l'ardillon de l'hameçon), coupez la ligne le plus près possible de l'hameçon et laissez l'hameçon sur l'oiseau. Le retrait forcé d'un hameçon profondément piqué peut causer plus de dommages que de bien. N'essayez jamais de tirer la ligne pour arracher l'hameçon.

Rétablissement et libération de l'oiseau

Pour qu'un oiseau puisse voler correctement, ses plumes doivent être sèches et il peut falloir de 30 minutes à 4 heures pour sécher des plumes mouillées. Une boîte en carton au fond garni d'une couverture propre ou d'une serviette sèche constitue un bon endroit pour permettre à l'oiseau de se reposer et récupérer avant sa remise en liberté. Ne donnez pas d'eau ni de nourriture à l'oiseau.

Pour évaluer l'état de santé de l'oiseau, notez qu'un oiseau complètement rétabli peut :

- Se tenir sur ses pattes
- Tenir la tête levée
- Réagir aux sons
- Respirer sans faire de bruit
- Rétracter ses ailes en position normale contre son corps



Oiseau dans une boîte de repos

Photo : Bronwyn Maree, ATF South Africa/ BirdLife South Africa

Pour libérer un oiseau, arrêtez le navire et posez l'oiseau à la surface de l'eau. Si le franc-bord est élevé, laissez tomber l'oiseau dans l'eau. Ne le lancez pas en l'air. Attendez que l'oiseau soit loin du bateau avant de remettre le moteur.

Interactions avec les oiseaux marins et pratiques exemplaires

Si vous rencontrez un oiseau bagué, notez le numéro de sa bague, le moment et le lieu de sa capture, ainsi que les mesures de réduction des prises accessoires employées lors de la capture. Ces informations aideront les scientifiques à déterminer quelles mesures de réduction sont les plus efficaces.

N'oubliez pas que les oiseaux marins, notamment les albatros, sont des espèces très vulnérables aux prises accessoires.

- Plus particulièrement en ce qui concerne les albatros, les mesures que vous prenez pour éviter leur capture et les libérer s'ils sont pris, sont d'une grande importance pour la survie à long terme de l'espèce.
- Ils s'accouplent pour la vie et pondent un seul œuf par an ou tous les deux ans. Si un oiseau d'un couple est tué, l'autre ne peut pas élever seul l'oisillon.
- La perte d'un adulte peut signifier la mort d'un oisillon et la perte des futurs oiseaux que le couple aurait pu avoir.

Prenez le temps de faire de votre mieux pour protéger ce maillon important de l'écosystème marin.

Guide des pratiques exemplaires de l'ACAP

Les pêcheurs souhaitant consulter une compilation plus complète et actualisée des techniques et des recommandations de réduction des captures d'oiseaux marins peuvent se référer au document de l'ACAP intitulé « Review and Best Practice Advice for Reducing the Impact of Pelagic Longline Fisheries on Seabirds » (Revue des pratiques exemplaires de réduction des captures involontaires d'oiseaux marins à la palangre pélagique), disponible pour téléchargement ici : www.acap.aq/bycatch-mitigation/mitigation-advice/3956-acap-2021-pelagic-longlines-mitigation-review-bpa/file

3. Requins

Globalement, la pêche pélagique à la palangre présente le risque le plus élevé de capture de requins (en tant qu'espèce ciblée ou non ciblée) de tous les types de pêche. La plupart des espèces de requins sont très vulnérables, car plusieurs aspects de leur biologie les rendent très sensibles à la surpêche, notamment (i) des taux de croissance lents, (ii) une maturation tardive, (iii) des grossesses longues, (iv) une faible fécondité et (v) une longue durée de vie.

Chaque année, des millions de requins sont capturés par des palangres. Plusieurs signes démontrent qu'il est de plus en plus évident qu'au moins quelques-unes de ces espèces sont en déclin grave à cause de cette pression de pêche intense : les pêcheurs attrapent moins d'individus (malgré une augmentation de leurs efforts) et les individus capturés sont plus petits. Il est très important de recueillir des données complètes sur les captures involontaires de requins par des palangres, notamment pour permettre aux scientifiques d'identifier les stocks sains et ceux qui ont besoin de protections supplémentaires pour qu'ils demeurent un maillon efficace de l'écosystème marin.

Il existe des mesures simples permettant de réduire les prises accessoires de requins, en sachant que la réduction de ces prises libère des hameçons pour les thons et évite de perdre du temps à lutter contre les requins à bord lors du treuillage. Voici un bref aperçu des espèces de requins les plus fréquemment rencontrés, de quelques moyens efficaces pour éviter les captures de requins et des techniques pour les manipuler et les remettre à l'eau après une capture.

Requins fréquemment rencontrés

Même si les espèces de requins pouvant être rencontrées durant une expédition de pêche au thon à la palangre varient selon la position géographique et la saison, voici celles que l'on retrouve le plus souvent.



Requin soyeux

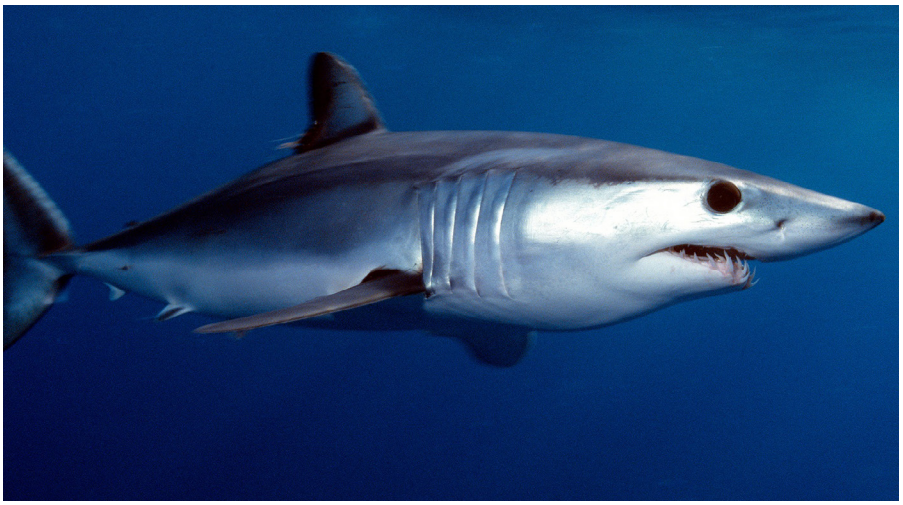
Photo : Fabian Forget, ISSF

Requin soyeux : Les requins soyeux ont un corps lisse plutôt brun, avec un ventre blanc. Les nageoires pectorales (latérales) sont nettement plus près de la tête que la nageoire dorsale, laquelle possède un rayon épineux à sa base. Une crête relie la nageoire dorsale à la queue. Le dessous des nageoires pectorales est blanc avec du gris foncé à l'extrémité.



Requin océanique

Requin océanique : Ce requin possède une nageoire dorsale et des nageoires pectorales (latérales) grandes et arrondies, avec les extrémités blanches. Les autres nageoires peuvent avoir des marques noires aux extrémités. Sa tête paraît aplatie, avec un museau arrondi. Son corps est plutôt brun, avec un ventre blanc.



Requin-taupe bleu

Photo : Jeremy Stafford-Deitsch, IUCN

Requin-taupe bleu : Le requin-taupe bleu possède un museau conique et pointu, avec de longues ouïes derrière la tête. Les dents sont longues et exposées, sans cannelure. Son corps est d'un bleu profond plutôt foncé, avec un ventre blanc. Les nageoires pectorales sont plus courtes que la tête. Il existe aussi des requins-taupes à nageoires longues, dont les nageoires latérales sont aussi longues ou plus longues que la tête.



Requin bleu

Photo : Jeremy Stafford-Deitsch, IUCN

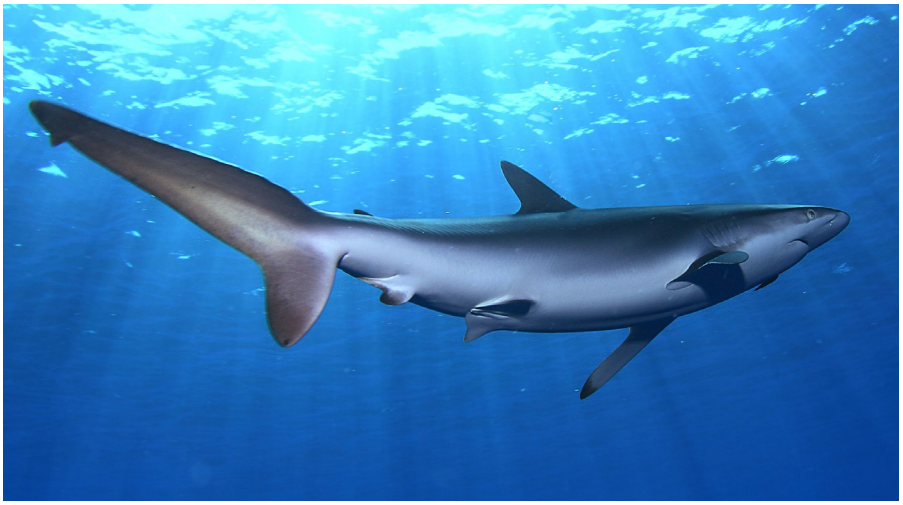
Requin bleu : Le requin bleu possède un corps svelte et long, d'apparence moelleuse, avec un museau long et pointu. Le dessus de son corps est d'un bleu profond et perlé qui devient graduellement blanc sur les côtés.



Requin-renard commun

Photo : Pfleger Institute of Environmental Research

Requin-renard commun : C'est le plus long et le plus répandu des trois espèces de requins-renards, avec une longueur pouvant atteindre 6 mètres (20 pieds), bien que la moitié de cette taille corresponde à la longue section supérieure de la nageoire caudale. Avec son corps élancé et son museau pointu très court, le requin-renard commun est souvent confondu avec le requin-renard pélagique. Le ventre blanc du requin-renard commun se prolonge sous forme d'une bande à la base des nageoires pectorales (latérales) pointues, alors que sur le requin-renard pélagique, la base des nageoires pectorales est de couleur gris-bleu foncé.



Requin-renard pélagique

Photo : Fabian Forget, ISSF

Requin-renard pélagique : Ressemblant au requin-renard commun, le requin-renard pélagique est plus petit (3 m/10 pi). Son corps est d'un bleu foncé intense sur le dessus et blanc sur le ventre, mais le blanc ne se prolonge pas sur les nageoires pectorales. Cette couleur passe très rapidement au gris après la mort. Ce requin se distingue du requin-renard commun par sa peau foncée au-dessus des nageoires latérales et par la forme arrondie de l'extrémité des nageoires pectorales.



Requin-renard à gros yeux
Photo : NOAA

Requin-renard à gros yeux : Son corps ressemble à celui du requin-renard pélagique, mais la partie supérieure de sa nageoire caudale n'est pas aussi longue. Cependant, contrairement au requin-renard pélagique, le requin-renard à gros yeux possède une rainure inhabituelle se prolongeant depuis le haut de sa tête jusqu'au-dessus de chaque nageoire pectorale et ses globes oculaires proéminents remontent jusqu'au haut de la tête.

Position des ORGP concernant les prises accessoires de requins

Les cinq ORGP thonières ont établi certaines exigences s'appliquant aux palangriers afin de réduire les prises accessoires de requins. Par exemple, toutes les ORGP thonières interdisent le prélèvement des ailerons de requins, exigent l'application de certaines pratiques exemplaires de remise en liberté des requins en toute sécurité et interdisent la rétention de certaines espèces de requins selon leur lieu de capture.

Certaines ORGP thonières exigent que les requins soient débarqués avec leurs nageoires naturellement en place. D'autres imposent aux palangriers ciblant le thon et les espadons de choisir entre le renoncement aux câbles métalliques comme lignes secondaires et le renoncement aux lignes à requins, ou aux deux, en fonction de la zone.

Prélèvement des ailerons de requins

Le prélèvement des ailerons de requins est une pratique consistant à capturer des requins pour leur couper les ailerons et la nageoire caudale dans l'eau puis à les rejeter mutilés. Cette pratique est contraire au Code d'éthique pour des pêcheries responsables de la FAO, aux dispositions du Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins et aux résolutions de plusieurs organisations internationales de protection du milieu marin, dont les cinq ORGP thonières, lesquelles appellent toutes à réduire ces gaspillages et rejets de carcasses.

Il existe des incertitudes majeures sur les quantités totales et les espèces de requins capturés, de sorte que le désaileronnage des requins complique encore plus la situation.

Bien que plusieurs stratégies de réduction des prises accessoires de requins soient actuellement promues, les ORGP ne préconisent pas l'utilisation d'une mesure plutôt qu'une autre. Voici quelques-unes des techniques qui se sont avérées efficaces pour réduire les captures de requins.

La mesure de conservation 3.1 de l'ISSF demande à l'industrie de la pêche d'adopter des politiques interdisant le prélèvement des ailerons de requins et de débarquer les requins avec les ailerons naturellement présents, s'ils sont conservés. Toutes les entreprises de pêche au thon doivent interdire le prélèvement des ailerons de requins et doivent conserver, ramener à terre et déclarer tous les requins capturés avec les ailerons naturellement présents, sauf en cas d'interdiction par une loi nationale ou une réglementation d'une ORGP, ou si les requins sont remis à l'eau vivants.

Mesures de réduction des prises accessoires de requins



Requin hameçonné
Photo : NOAA

Utiliser des poissons comme appâts

Les requins semblent préférer le calmar aux poissons, comme l'indiquent des études scientifiques et de nombreuses observations de pêcheurs (Gilman et coll., 2008). L'utilisation de poissons (p. ex. maquereaux) comme appâts peut considérablement réduire les

captures de requins, particulièrement les requins bleus. En outre, il ne faut pas oublier que l'utilisation de poissons comme appâts est également recommandée pour réduire les captures de tortues, de sorte qu'il existe maintenant deux bonnes raisons d'utiliser des poissons comme appâts.

Hameçons circulaires

Un examen structuré de la recherche scientifique (c'est-à-dire des méta-analyses de tous les résultats de recherche accumulés) a révélé que les taux de capture de requins sont plus élevés lorsque des hameçons circulaires sont utilisés au lieu d'hameçons en J, mais que les taux de mortalité à bord des navires sont plus faibles (Gilman et coll., 2016 ; Reinhardt et coll., 2017).

Il semble en effet que les animaux capturés à l'aide d'hameçons circulaires ne soient pas accrochés aussi profondément, qu'ils soient moins susceptibles de souffrir de lésions internes et qu'ils aient donc plus de chances de survivre. Lorsque les requins ne sont pas conservés à bord des navires, la mortalité des requins pêchés à l'aide d'hameçons circulaires est plus élevée. Toutefois, les avantages d'une réduction très importante des taux de capture des tortues marines lorsque de grands hameçons circulaires sont utilisés pourraient être supérieurs à la contrepartie d'une augmentation de la mortalité des requins.

Profondeur des mises à l'eau

Les taux de capture de requins sont significativement plus élevés sur les palangres peu profondes (moins de 100 m). Certaines études indiquent que le taux de prises accessoires de requins est 3 à 10 fois moins élevé sur les hameçons flottant en profondeur (Beverly et Robinson, 2004; Beverly et coll., 2003).

Bas de ligne en nylon

Il est connu depuis longtemps que les bas de ligne métalliques maximisent la rétention des requins hameçonnés, parce qu'ils sont incapables de couper le fil métallique pour se sauver (Alfonso et coll., 2012). C'est pour cette raison que certains pays interdisent l'utilisation de bas de ligne métalliques sur les palangres pélagiques et obligent plutôt l'emploi de bas de ligne en nylon (monofilament ou mutlifilament).

En outre, il a été observé que le taux de capture de thons obèses est significativement plus élevé avec des bas de ligne en nylon qu'avec des bas de ligne métalliques. En fait, les thons obèses qui ont une bonne vue sont plus susceptibles de repérer les bas de ligne métalliques que les bas de ligne en nylon. Même si l'on tient compte du coût supplémentaire de remplacement des hameçons/bas de ligne en nylon perdus, l'avantage financier du meilleur taux de capture de thons obèses rend l'emploi des bas de ligne en nylon plus rentable que les bas de ligne métalliques (Ward et coll., 2007).

Interdiction des lignes à requins

Pour réduire les prises accessoires de requins, n'utilisez pas de lignes secondaires partant directement des flotteurs de la palangre ni de lignes de bouées, connues sous le nom de « lignes à requins ».

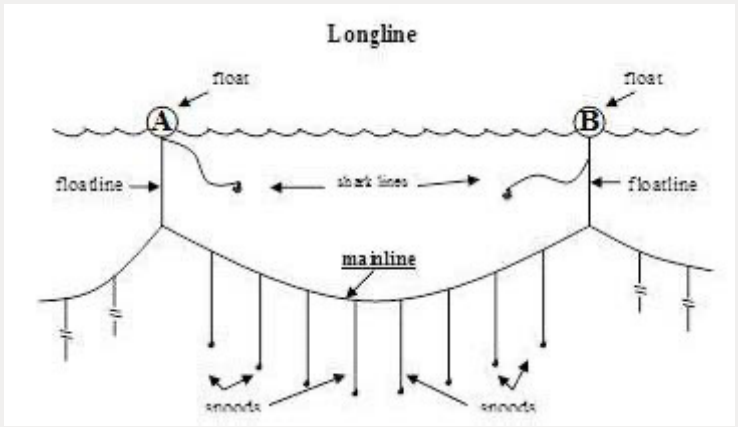


Schéma de ligne à requins
CIATT, MGC-16-05

Diminution des durées d'immersion

La réduction des durées totales d'immersion pourrait réduire les taux de mortalité à bord des navires de toutes les espèces de requins. Les durées d'immersion élevées réduisent la probabilité de survie des requins après leur capture par des palangriers.

Anatomie des requins et conseils de manipulation/libération

Toutes les apparences suggèrent que les requins sont des animaux résistants pouvant supporter de longues « durées d'immersion », des manipulations robustes et des expositions prolongées, puis survivre après leur remise à l'eau.

Cependant, les requins ont certaines faiblesses biologiques les rendant sensibles au stress et aux blessures, lesquelles peuvent réduire leurs chances de survie après leur libération.

Anatomie des requins

La plupart des requins doivent nager pour respirer efficacement, de sorte que de longues « durées d'immersion » au bout d'un hameçon peuvent nuire à leur respiration, ce qui peut entraîner un stress et, dans les cas les plus extrêmes, une asphyxie, et réduire le taux de survie après la libération de l'animal.

Contrairement aux autres poissons, ces animaux n'ont pas un squelette d'os très durs pour protéger leurs organes internes. Lorsqu'ils sont sortis de l'eau, le poids de la gravité peut déchirer leurs tissus conjonctifs, ce qui peut causer un écrasement ou d'autres lésions à leurs organes. Puisque ce même tissu conjonctif maintient la colonne vertébrale et la moelle épinière, les manipulations par la tête ou par la queue peuvent causer des lésions irréversibles.

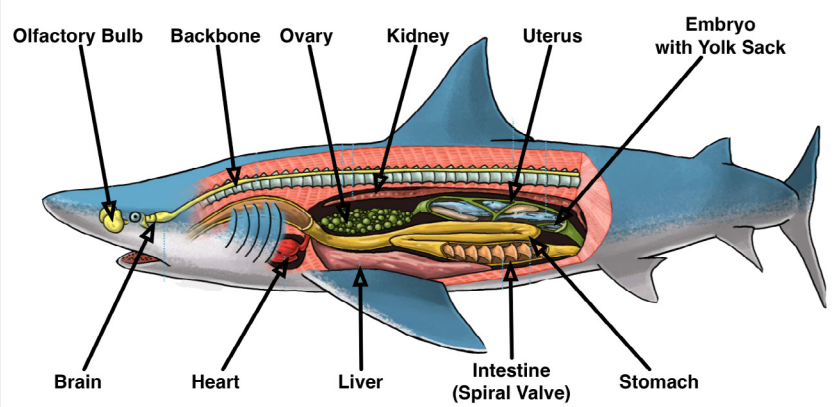
En outre, la tête du requin contient plusieurs organes sensibles et fragiles, nécessaires pour détecter leurs proies, de sorte qu'après la remise à l'eau, si ces organes sont endommagés, l'animal ne peut plus détecter ses proies et meurt alors de faim.

Manipulation et enlèvement d'hameçon

Ainsi, compte tenu de ces faits concernant l'anatomie des requins, il est impératif d'établir des techniques de manipulation qui réduisent au minimum les blessures infligées à ces animaux (voir, par exemple, le document du Bureau régional des îles du Pacifique (2022)). Bien sûr, la sécurité de l'équipage est toujours prioritaire, de sorte que ces pratiques doivent être utilisées uniquement si la sécurité le permet.

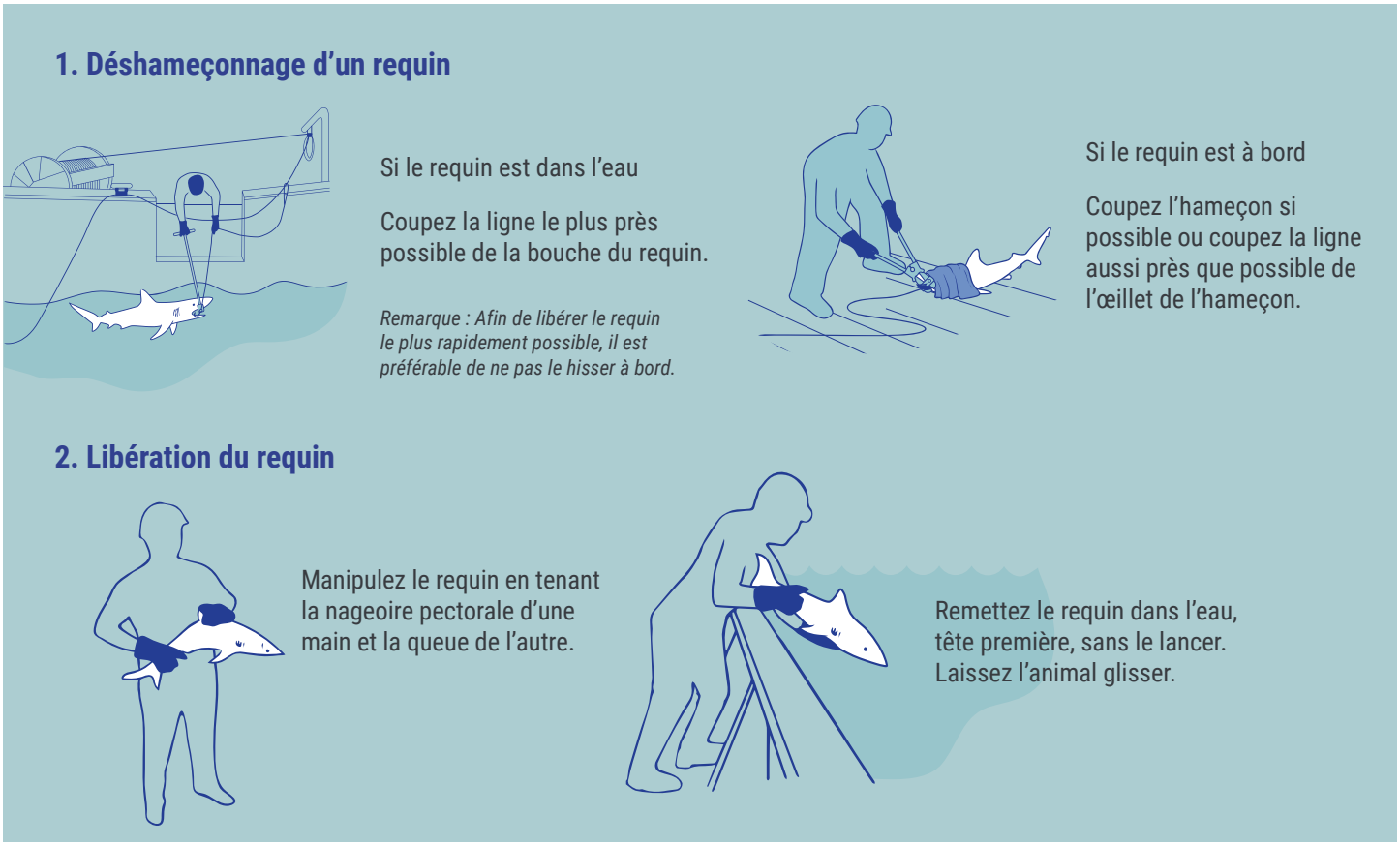
Afin de libérer le requin le plus rapidement possible et augmenter ses chances de survie, il est recommandé de ne pas le hisser à bord.

- Par conséquent, face à un grand requin hameçonné et/ou enchevêtré, il est recommandé d'utiliser un coupe-ligne à long manche et un déshameçonneur à longue perche, tout en laissant l'animal dans l'eau. Rapprochez le requin du navire sans exercer de forte tension sur la ligne secondaire puis, si l'hameçon est visible dans le corps ou la bouche, utilisez un déshameçonneur ou un coupe-boulon à long manche pour retirer l'ardillon de l'hameçon, puis enlevez l'hameçon.
- Si l'hameçon n'est pas visible, coupez le bas de ligne aussi près que possible de la bouche du requin (et/ou de l'hameçon) en laissant traîner le moins possible de bas de ligne.



Anatomie d'un requin

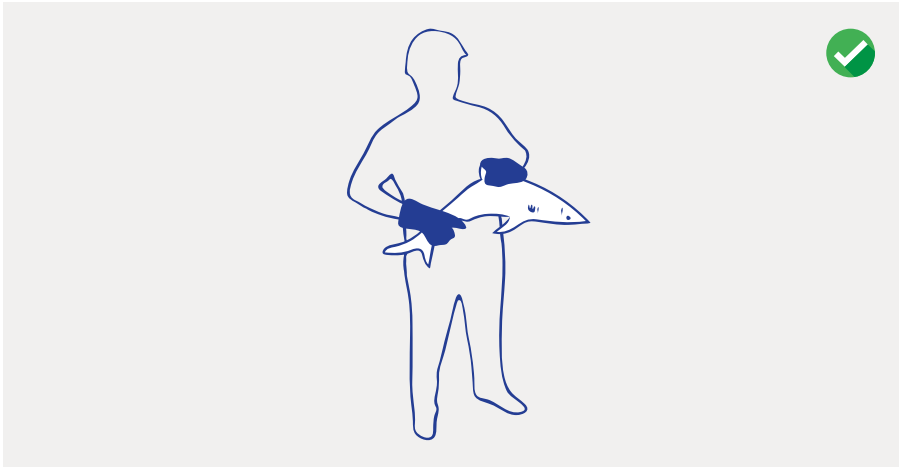
Remise en liberté des requins capturés à la palangre pélagique



Remise en liberté des requins capturés à la palangre pélagique

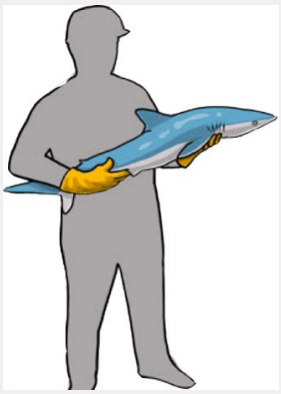
FAO et ACCOBAMS, 2018

Manipulation correcte des petits requins (une personne)



Une main sur la nageoire dorsale et l'autre tenant le corps par en dessous.

Poisson et coll., 2012



Les deux mains tenant le corps.

Poisson et coll., 2012



Une main tenant une nageoire pectorale (latérale) et l'autre tenant la queue.

Poisson et coll., 2012



Relâcher le requin avec la tête vers l'eau, en le laissant tomber lentement.

Poisson et coll., 2012

Mauvaise manipulation et libération de requin



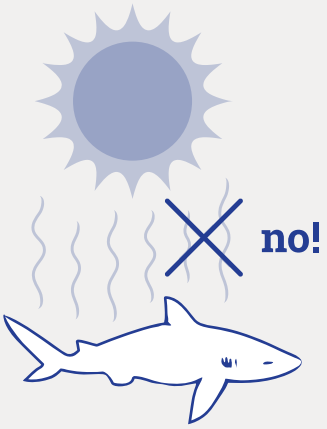
NE PAS lever l'animal par la tête ou la queue, ce qui pourrait gravement endommager la moelle épinière.

Poisson et coll., 2012



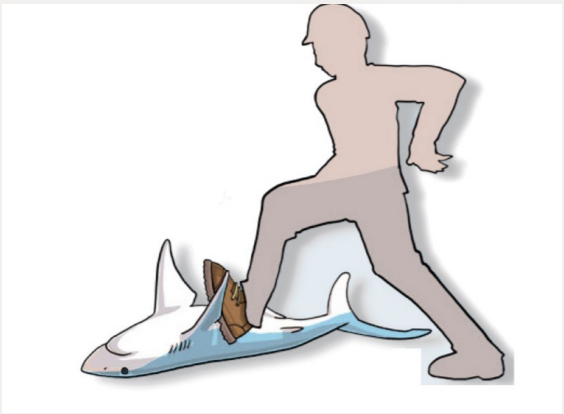
NE PAS lancer, frapper ou écraser l'animal. Faire en sorte que l'animal ne puisse pas se frapper lui-même contre le pont ou d'autres objets durs.

Poisson et coll., 2012



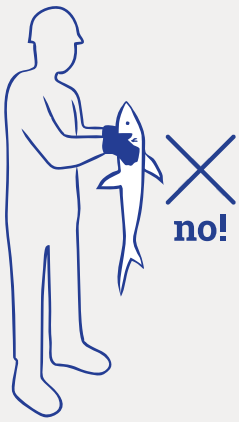
NE PAS laisser l'animal au soleil. Si possible, manipuler l'animal à l'ombre ou faire en sorte de réduire son exposition au soleil.

Poisson et coll., 2012



NE PAS tirer d'un coup sec ni pousser brusquement l'animal

Poisson et coll., 2012



NE PAS insérer les mains ou des objets dans les branchies.

Poisson et coll., 2012



NE PAS insérer une gaffe, un crochet ou un autre objet pointu pour traîner ou soulever l'animal.

Poisson et coll., 2012

Remarques finales

Ces directives de réduction des prises accessoires et de manipulation des captures ont été créées avec la participation de scientifiques, de capitaines, de marins pêcheurs et de gestionnaires des pêches. Cependant, puisque les recommandations peuvent toujours évoluer, l'ISSF se réserve le droit d'actualiser ces directives dès que de nouvelles informations seront disponibles.

En outre, si avec votre expérience de capitaine, vous pouvez imaginer d'autres techniques nouvelles de réduction et de manipulation des prises accessoires, nous sommes prêts à réaliser une étude approfondie de ces techniques durant nos expéditions de recherche. Un espace est prévu à la fin de ce module pour vous permettre de communiquer des idées et l'ISSF vous encourage à l'utiliser.

Chapitre 3. **Gestion des pêches**

INTRODUCTION

Pour que les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) puissent gérer efficacement les stocks de thons, il faut que leurs membres s'efforcent de respecter les règles établies. Lorsque les navires de pêche acceptent de respecter les obligations imposées par les ORGP, ils contribuent de façon très importante à la pérennité de leur activité.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET INSTRUMENTS

Le thon est une ressource internationale, car les espèces de thon circulent et migrent dans les océans et les eaux territoriales de divers pays. De plus, un thon peut être pêché dans les eaux d'un pays par un navire battant pavillon d'un autre pays, puis transformé dans un troisième pays et consommé dans un quatrième pays.

Par conséquent, il existe de nombreuses organisations qui gèrent et réglementent les activités de pêche et la gestion des stocks, tant au niveau mondial (Nations Unies) qu'au niveau régional (ORGP) et sous-régional (parties à l'accord de Nauru) et même national (États côtiers et des pavillons).

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) a établi des règles sur l'utilisation des océans de notre planète. Elle régit tous les aspects de l'espace océanique, comme les démarcations, les contrôles environnementaux, la recherche océanique, les activités commerciales et le règlement des litiges sur les affaires océaniques.

OBJECTIFS DE CE CHAPITRE

1. **Présenter les principales organisations et les instruments responsables de la gestion de la pêche au thon** à l'échelle mondiale et régionale, ainsi que dans les principaux pays concernés.
2. **Décrire les mesures générales à prendre au niveau des navires pour respecter les obligations des ORGP,** telles que les mesures de pêche, les obligations de communication de données, les exigences concernant les observateurs et la contribution aux programmes de marquage et à la récupération des bagues.

Informations destinées aux pêcheurs

Aspects de la CNUDM concernant le plus les thoniers :

- Les États côtiers ont des droits de souveraineté sur leurs eaux territoriales (12 milles marins) et sur les ressources de leur zone économique exclusive (ZEE) s'étendant jusqu'à 200 milles marins de leurs côtes.
- Tous les États ont une liberté traditionnelle de navigation, de recherche et de pêche en haute mer, ainsi qu'un droit de « passage innocent » pour leurs navires dans les eaux d'autres États côtiers.
- Tous les États exerçant des activités affectant les ressources marines vivantes en haute mer doivent agir ou collaborer avec les autres États concernés pour l'adoption de mesures de gestion et de conservation de ces ressources.

C'est pour favoriser la mise en œuvre de ce dernier point qu'a été créé l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (ANUSP). De façon plus spécifique, l'ANUSP :

- Établit des principes de gestion et de conservation des stocks de poissons très migratoires devant être basés sur la prudence et les meilleures informations scientifiques disponibles;
- Demande une gestion coordonnée de la faune partageant l'écosystème des espèces pêchées (p. ex. prises accessoires);
- Oblige les États côtiers et les États dont les navires pêchent sur des eaux distantes à faire en sorte d'appliquer des mesures de conservation compatibles entre les ZEE et la haute mer;
- Précise les devoirs des États pour contrôler les activités des navires utilisant leur pavillon;
- Contient les règles d'établissement des ORGP, incluant l'obligation des États pêcheurs à y adhérer et à en faire appliquer toutes les mesures.

Les mesures de gestion et de conservation des ressources diffèrent légèrement entre les diverses organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), mais les principaux mécanismes se ressemblent :

- Restriction des captures et/ou de l'effort de pêche
- Déclaration des captures et/ou de l'effort de pêche
- Fermetures temporaires et/ou spatiales et restrictions d'équipement
- Contrôle des transbordements en mer
- Présence d'observateurs et systèmes de monitoring des navires (SMN)
- Collecte, communication et traitement de données scientifiques

Chaque ORGP a ses propres moyens d'action dans ces domaines, mais dans tous les cas, un monitoring attentif et le respect des règles par les pêcheurs demeurent essentiels au succès des efforts de gestion. Sans respect des règles, des captures excessives peuvent menacer les stocks de poissons, des collectes/communications de données inefficaces peuvent empêcher une évaluation précise des ressources et la violation des ordonnances de fermeture ou d'équipements autorisés peuvent affaiblir les actions de protection. La qualité des décisions sur les évaluations de stocks, les limites de captures et les stratégies de gestion des ressources dépendent de la qualité des données reçues des scientifiques des ORGP et les navires jouent un rôle critique dans ce processus.

Ces mesures de gestion et de conservation sont appliquées par les lois et réglementations des divers États côtiers et de pavillon. Les pêcheurs doivent donc connaître et respecter les mesures de gestion des ORGP ainsi que les lois de l'État de leur pavillon et les lois des États côtiers où ils pêchent. Les pêcheurs sont encouragés à contacter les autorités compétentes de leur État de pavillon pour obtenir des informations supplémentaires sur les exigences applicables de l'ORGP couvrant leur territoire de pêche, ainsi qu'à consulter la base de données de leur ORGP pour prendre connaissance du texte intégral des mesures en vigueur.

Cette section présente les diverses ORGP thonières.

Des informations complémentaires sur les ORGP thonières et leurs pays membres sont disponibles sur : www.iss-foundation.org/tuna-stocks-and-management/fisheries-management/regional-fisheries-management-organizations-rfmos/

COMMISSION INTERAMÉRICAINE SUR LE THON TROPICAL (CIATT)



La Commission interaméricaine sur le thon tropical (CIATT) est compétente dans le Pacifique oriental. La CIATT a été fondée en 1949, ce qui en fait la plus ancienne ORGP thonière au monde. Cette ORGP est cependant relativement petite. Ses différents groupes de travail se réunissent généralement sur une base annuelle ou semestrielle, mais des groupes plus restreints se réunissent ponctuellement en fonction des besoins. La CIATT gère les stocks transfrontaliers de thonidés tempérés en coordination avec le Comité scientifique international du thon et des espèces apparentées du Pacifique Nord (CSI), tandis que les thonidés tropicaux sont gérés en coordination avec la Commission des pêches du Pacifique central et occidental (CPPCO).

Cette ORGP gère les pêches en application du principe de précaution. L'organisation utilise les seuils d'exploitation durable (SED) comme point de référence limite et, par conséquent, dès lors que les captures d'espèces cibles atteignent leur SED, des mesures de gestion sont envisagées.

Des informations doivent obligatoirement être communiquées à la commission, notamment des données sur les captures et l'effort de pêche et des données sur la fréquence des longueurs. En outre, la commission conserve des informations sur les engins de pêche, les pavillons et la capacité de transport de poissons pour plusieurs pêcheries. La CIATT dispose d'un programme d'observation extrêmement complet qui couvre 100 % des grands senneurs, mais la couverture des palangriers et des petits senneurs n'est pas assurée par le secrétariat.

Des informations détaillées et le texte intégral des résolutions et des mesures sont disponibles sur : www.iattc.org/HomeENG.htm

COMMISSION DES PÊCHES DU PACIFIQUE CENTRAL ET OCCIDENTAL (CPPCO)



La gestion des ressources halieutiques sur le territoire de la CCPCO est une tâche complexe en raison des intérêts divers des États côtiers et des nations pratiquant la pêche en eaux lointaines qui se partagent des ressources hautement migratoires.

L'efficacité de la gestion repose sur la transmission de données scientifiques par deux organismes scientifiques externes à la

Des informations détaillées et le texte intégral des résolutions et des mesures sont disponibles sur : www.wcpfc.int/home

commission qui, à leur tour, exigent des membres de la commission qu'ils fournissent des données précises et en temps voulu. Le Programme des pêches océaniques du Secrétariat de la Communauté du Pacifique Sud (SPC-OFP en anglais) fournit à la commission, par l'intermédiaire de son comité scientifique (CS), un soutien scientifique contractuel sur les stocks du Pacifique Sud. D'autre part, le Comité scientifique international (CSI) fournit au Comité nordique (CN) de la Commission des recherches non contractuelles sur les stocks présents au nord de 20° N. Le CS et le CN fournissent les données scientifiques pour examen lors de la réunion annuelle de la Commission.

Une structure de coopération avec d'autres organisations est en place, notamment avec de nombreuses organisations régionales de gestion des pêches, telles que la CIATT, la CCTRS et la CTOI.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (CICTA)

Créée en 1969, la CICTA compte un nombre relativement important de membres, dont la majorité sont des États côtiers de l'Atlantique. Le secrétariat de la CICTA planifie les budgets et collabore aux travaux réalisés par la commission, tandis que les scientifiques nationaux des parties contractantes et coopérantes effectuent la collecte des données, la recherche scientifique et l'évaluation des stocks clés gérés par la commission. Les divers groupes de travail se réunissent une fois par an, ce qui permet d'avoir une discussion de gestion continue et de procéder à des révisions lorsque nécessaire. La commission adhère au principe de précaution en matière de gestion de la pêche et collabore activement avec d'autres ORGP pour réduire la pêche INN.

La commission s'intéresse particulièrement à des sujets tels que les rejets et les prises accessoires, les espèces protégées et menacées, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et la capacité de pêche. Les recommandations adoptées par la CICTA s'appliquent à l'ensemble de la zone de compétence de la CICTA, bien qu'elles soient mises en œuvre au niveau national par les CPC pour les opérations menées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs ZEE.



Des informations détaillées et le texte intégral des résolutions et des mesures sont disponibles sur :
www.iccat.int/en

COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN (CTOI)



La CTOI a été officiellement constituée en 1993. Elle a pour objectif de promouvoir la coopération entre ses membres en vue de veiller, par une gestion appropriée, à la conservation et à l'exploitation optimale des stocks visés par la convention et d'encourager le caractère durable des pêcheries reposant sur ces stocks. La CTOI gère le stock transfrontalier de thon rouge du Sud en coordination avec la Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCTRS).

Le comité scientifique conseille la commission et les sous-commissions en ce qui concerne la recherche et la collecte de données, l'état des stocks et leur gestion. Comme dans les autres ORGP thonières, des sous-groupes distincts composés de scientifiques des CPC mènent des recherches sur des domaines présentant un intérêt pour la commission. Les réunions de la commission et du comité scientifique ont lieu tous les ans. Les mesures contraignantes de conservation et de gestion s'appliquant aux CPC sont généralement adoptées par consensus par l'ensemble des membres lors des réunions de la commission.

Les membres de la commission doivent fournir des informations statistiques disponibles et accessibles sur les captures, l'effort de pêche et la taille des captures, ainsi que des informations sur les prises accessoires et les autres espèces non ciblées affectées.

Des informations détaillées et le texte intégral des résolutions et des mesures sont disponibles sur :
https://iotc.org

COMMISSION POUR LA CONSERVATION DU THON ROUGE DU SUD (CCTRS)



La Commission pour la conservation du thon rouge du Sud a été créée en 1994. Cette organisation n'a pas de territoire de compétence particulier et s'intéresse plutôt au thon rouge du Sud (Thunnus maccoyii - TRS) dans l'ensemble de son aire de répartition mondiale. La CCTRS est reconnue comme ayant le rôle principal de gestion du TRS et, par conséquent, mène les évaluations et établit les mesures de conservation s'appliquant au TRS.

La planification, l'exécution et l'analyse des activités scientifiques relèvent principalement du comité scientifique et des États membres. La CCTRS partage des intérêts avec plusieurs autres ORGP, à savoir la CPPCO, la CTOI et la CICTA.

La CCTRS collecte divers types de données auprès de ses membres et des non-membres coopérants, notamment sur les captures totales, sur les captures selon l'effort de pêche ainsi que sur les captures par taille. Des informations sur les captures et les transactions commerciales sont également collectées. La CCTRS n'a pas de zone de gestion et n'a pas de mandat pour gérer les espèces autres que le TRS, bien que la Commission ait mis en place un groupe de travail sur les espèces écologiquement liées et ait pris des mesures pour réduire l'impact de la pêche au TRS sur les espèces écologiquement liées ainsi que sur les prises accessoires.

Des informations détaillées et le texte intégral des résolutions et des mesures sont disponibles sur :
www.ccsbt.org

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS ET LA CONFORMITÉ

Exigences concernant la présence d'observateurs

En ce qui concerne les palangriers, bien que les détails des programmes varient, la plupart des ORGP thonières exigent une présence d'observateurs à hauteur d'au moins 5 % des sorties de pêche des palangriers de plus de 24 mètres, une proportion qui est passée à 10 % au sein de la CICTA. Ce taux de couverture peut également s'appliquer, dans certains cas, à des navires plus petits opérant en haute mer ou dans des ZEE autres que celle de leur État du pavillon.

Récupération des balises et communication de données

Les programmes de marquage de thons (et d'autres poissons) ont des nombreuses utilités, mais presque tous les programmes de marquage ont un but commun : collecter des informations sur les poissons. La plupart des programmes de marquage recherchent des informations sur les mouvements des poissons, sur leur croissance, sur leurs comportements et sur leur mortalité. Ces informations sont cruciales pour mieux connaître la biologie des poissons ainsi que pour créer des modèles précis d'évaluation de stocks. Il est également possible que vous rencontriez des oiseaux marqués, portant une petite bague sur une patte.

Les balises de marquage simples contiennent des informations imprimées et des instructions indiquant où les envoyer. Ces balises demeurent fixées aux poissons jusqu'à l'arrivée à terre. Certaines balises de haute technologie surveillent et enregistrent en permanence les données de position et environnementales. Il existe même des balises qui se séparent du poisson et font surface à des heures préalablement programmées pour émettre des informations transmises par satellite.

Si vous ou votre équipage capturez/ramenez à terre un animal étiqueté, prenez le temps d'enlever la balise, puis notez la date/heure et le lieu de l'arrivée à terre et assurez-vous que l'étiquette ou la balise est retournée à son propriétaire. Il n'est pas rare que des récompenses soient offertes pour le retour de balises, ce qui constitue une autre raison de contribuer à la gestion efficace des pêches. **Les pêcheurs ne doivent pas enlever les bagues des oiseaux vivants.**

CONCLUSION

En complétant cette formation en ligne, vous vous assurez que les navires que vous dirigez respectent la mesure de conservation portant sur la formation des capitaines. La mesure de conservation de l'ISSF sur la formation des capitaines exige que les sociétés partenaires de l'ISSF transigent uniquement avec des navires dont les capitaines ont suivi la formation en ligne ou ont assisté en personne à un atelier pour capitaines de l'ISSF.

Ce manuel de pratiques écoresponsables de pêche au thon est un document en évolution constante qui sera régulièrement actualisé au gré des nouvelles informations. L'ISSF accepte toutes les idées pour l'amélioration de ce manuel et pour de nouvelles recherches sur les pêches.

FORMULAIRE DE COMMENTAIRES

Vous avez maintenant terminé l'étude du guide des pratiques durables de pêche à la palangre à l'intention des capitaines de navires.

Pour que l'ISSF puisse enregistrer cette activité et faire en sorte que le ou les navires sous votre commandement soient reconnus comme respectant la mesure de conservation reliée de l'ISSF, **vous DEVEZ cliquer sur le lien à droite remplir un court formulaire en ligne**. Si vous n'avez pas d'accès Internet (wi-fi), veuillez retourner à cette page et cliquez sur ce lien dès que vous aurez un accès Internet.



Remplissez le formulaire de commentaires ici

Remerciements et bibliographie

Remerciements

L'ISSF remercie le Bureau régional des îles du Pacifique du Service national des pêches de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) (gouvernement des États-Unis), Birdlife International et son groupe de travail sur les Albatros, l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), le Worldwide Fund for Nature (WWF), Jeffrey Muir, John Carlson, Eric Gilman, Alexia Morgan, Stephanie Prince, Sandra Andraka et Mariluz Parga pour la révision du contenu ainsi que tous les scientifiques et les capitaines qui ont contribué à notre étude des pratiques de pêche au thon durables.

Nous tenons également à remercier le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour le financement qu'il a accordé au projet « Common Oceans Tuna », mis en œuvre par la FAO. Ce partenariat unique et novateur vise à transformer la gestion de la pêche au thon et de la biodiversité dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale.

Copyright.

© International Seafood Sustainability Foundation 2023.

Ce manuel est un produit de l'ISSF. Version 3.0 — 2023

Références photographiques

L'ISSF remercie tout particulièrement les organisations et les photographes qui ont contribué à cet ouvrage : la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et son National Marine Fisheries Service (NMFS), le Worldwide Fund for Nature, Michael McGowan, Steve De Neef, Paul Zoeller, David Itano, Jefferson Murua, Mariluz Parga (Submon) et Fabien Forget.

Bibliographie

ACAP (2015). Secrétariat de l'ACAP et Institut national de recherche sur la pêche en haute mer. Guide d'identification des oiseaux marins, actualisé en août 2015. Secrétariat de l'ACAP, Hobart. Disponible sur www.acap.aq.

ACAP (2019). Guides de déshameçonnage des oiseaux marins. Disponibles sur www.acap.aq/bycatch-mitigation/hook-removal-from-seabirds-guide.

ACAP (2021). Examen par l'ACAP des mesures de réduction des captures involontaires et des pratiques exemplaires pour réduire l'impact de la pêche à la palangre pélagique sur les oiseaux de mer. Examen réalisé lors de la douzième réunion du comité consultatif, réunion virtuelle, 31 août - 2 septembre 2021.

Alfonso, A.S., Santiago, R., Hazin, H., Hazin, F.H.V. (2012) Shark bycatch and mortality and hook bite-offs in pelagic longlines: Interactions between hook types and leader materials. Fisheries Research 131-133: 9-14.

Beverly, S., Chapman, L., Sokimi, W. (2003) Horizontal longline fishing methods and techniques: a manual for fishermen. Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 130 p.

Beverly, S., Robinson, E. (2004) New deep setting longline technique for bycatch mitigation. AFMA report number R03/1398. Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 30 p.

Boggs C.H. (2001) Deterring albatrosses from contacting baits during swordfish longline sets. Pages 79 in: Alaska Sea Grant, Fairbanks.

Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2009a). Guidelines to Reduce Sea Turtle Mortality in Fishing Operations. Fisheries and Aquaculture Department, FAO, Rome. 128 p.

Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2009) Fishing operations. 2. Best practices to reduce incidental catch of seabirds in capture fisheries. FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries. No. 1, Suppl. 2., FAO, Rome. 49 p.

Food and Agriculture Organization and Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Seas, Mediterranean and Contiguous Atlantic Area (ACCOBAMS). (2018). Good practice guide for the handling of sharks and rays caught incidentally in Mediterranean pelagic longline fisheries. Fisheries and Aquaculture Department, FAO, Rome. 10 p.

Gilman, E., Kobayashi, D., Swenarton, T., Brothers, N., Dalzell, P., Kinan, I. (2007) Reducing sea turtle interactions in the Hawaii-based longline swordfish fishery. Biological Conservation 139: 19-28.

Gilman, E., Clarke, S., Brothers, N., Alfaro-Shigueto, J., Mandelman, J., Mangel, J., Peterson, S., Piovano, S., Thomson, N., Dalzell, P., Donoso, M., Goren, M., Werner, T. (2008) Shark interactions in pelagic longline fisheries. Marine Policy 32: 1-18.

Gilman, E., Chaloupka, M., Swimmer, Y., Piovano, S. (2016). A cross-taxa assessment of pelagic longline bycatch mitigation measures: conflicts and mutual benefits to elasmobranchs. Fish and Fisheries 17: 748-784.

Gilman, E., Chaloupka, M., Ishizaki, A., Carnes, M., Naholowaa, H., Brady, C., Ellgen, S., Kingma, E. (2021). Tori lines mitigate seabird bycatch in a pelagic longline fishery. Rev Fish Biol Fisheries 31: 653–666

Løkkeborg, S. (2011) Best practices to mitigate seabird bycatch in longline, trawl and gillnet fisheries — efficiency and practical applicability. Marine Ecology Progress Series 435: 285-303.

Pacific Islands Regional Office (2013) Reducing and Mitigating Interactions between Sea Turtles and Pelagic Fisheries in the Western Pacific - Handling, Resuscitation, and Release of Sea Turtles. National Marine Fisheries Service, National Oceanic and Atmospheric Administration. 4 p.

Pacific Islands Regional Office (2022) Handling, Release and Identification Guidelines of Protected Species. National Marine Fisheries Service, National Oceanic and Atmospheric Administration. 22 p.

Poisson F., Vernet, A.L., Séret, B., Dagorn, L. (2012) Good practices to reduce the mortality of sharks and rays caught incidentally by the tropical tuna purse seiners. EU FP7 Project #210496 MADE, Deliverable 6.2, 30 p.

Reinhardt, J., Weaver, J., Latham, P., Dell'Apa, A., Serafy, J.E., Browder, J.A., Christman, M., Foster, D.G. and Blankinship, D.R. (2017) Catch rate and at vessel mortality of circle hooks versus J-hooks in pelagic longline fisheries: a global meta-analysis. Fish Fish 19:413–430.

Sullivan, Ben & Kibel, B. & Kibel, P. & Yates, Oliver & Potts, J. & Ingham, B. & Domingo, Andrés & Gianuca, Dimas & Jiménez, Sebastián & Lebepe, B. & Maree, Bronwyn & Neves, Tatiana & Peppes, F. & Rasehlomi, T. & Silva-Costa, A. & Wanless, Ross. (2017). At-sea trialing of the Hookpod: A 'one-stop' mitigation solution for seabird bycatch in pelagic longline fisheries. Animal Conservation. 21. 10.1111/acv.12388.

Ward, P., Lawrence, E., Darbyshire, R., Hindmarsh, S. (2007) Large-scale experiment shows that banning wire leaders help pelagic sharks and longline fishers. Western and Central Pacific Fisheries Commission, Scientific Committee Third Regular Session, Honolulu, HI, USA, 13-24 August. WCPFC SC3-EB SWG/WP-5. 20 p.



Photo : Jeff Muir

ISSF INTERNATIONAL SEAFOOD SUSTAINABILITY FOUNDATION

iss-foundation.org

3706 Butler Street, Suite 316
Pittsburgh, PA 15201
États-Unis

Téléphone : + 1 703 226 8101
Mail : info@iss-foundation.org